



## Conseil de sécurité

Soixante-quatrième année

**6205<sup>e</sup>** séance

Vendredi 23 octobre 2009, à 10 heures  
New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Le Luong Minh .....	(Viet Nam)
<i>Membres :</i>	Autriche .....	M. Mayr-Harting
	Burkina Faso .....	M. Kafando
	Chine .....	M. Zhang Yesui
	Costa Rica .....	M. Urbina
	Croatie .....	M. Vilović
	États-Unis d'Amérique .....	M <sup>me</sup> DiCarlo
	Fédération de Russie .....	M. Dolgov
	France .....	M. de Rivière
	Jamahiriya arabe libyenne .....	M. Dabbashi
	Japon .....	M. Takasu
	Mexique .....	M. Heller
	Ouganda .....	M. Rugunda
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ...	M. Parham
	Turquie .....	M. Çorman

### Ordre du jour

La situation au Timor-Leste

Rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (S/2009/504)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.

09-57363 (F)



Merci de recycler 

*La séance est ouverte à 10 h 10.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Timor-Leste**

#### **Rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (S/2009/504)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Australie, du Brésil, de la Nouvelle-Zélande, des Philippines, du Portugal, de l'Afrique du Sud, de la Suède, du Timor-Leste et de la Thaïlande des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

*En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.*

*Sur l'invitation du Président, M. Guterres (Timor-Leste) prend place à la table du Conseil; les représentants des autres pays susmentionnés occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom du Conseil, je souhaite chaleureusement la bienvenue à S. E. M. José Luís Guterres, Vice-Premier Ministre du Timor-Leste.

Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Atul Khare, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste et chef de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste.

*Il en est ainsi décidé.*

J'invite M. Khare à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2009/504, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Atul Khare. Je lui donne la parole.

**M. Khare** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter le sixième rapport (S/2009/504) du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) qui porte sur la période du 21 janvier au 23 septembre 2009. Je voudrais aussi saluer la présence du Vice-Premier Ministre du Timor-Leste, M. José Luís Guterres.

Je commencerai par une présentation des événements qui ont eu lieu depuis le 23 septembre. Le 7 octobre, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi sur le budget de l'État pour 2010, qui s'élève à environ 636,9 millions de dollars. Le Gouvernement est conscient qu'il doit diversifier les moteurs de la croissance économique et de la création d'emplois tout en se concentrant sur l'extrême pauvreté, le chômage, la construction d'infrastructures et le développement rural. Le Gouvernement a aussi invité l'Organisation mondiale du tourisme à envoyer une mission d'assistance technique, prévue du 10 au 21 novembre, pour procéder à une étude détaillée de ce secteur. Le Président José Ramos-Horta, qui cherche à accroître l'intérêt international pour le Timor-Leste et le tourisme dans le pays, a organisé le premier Tour du Timor, course de vélos tout-terrain qui a beaucoup de succès, à laquelle près de 300 coureurs du monde entier ont participé, du 24 au 28 août. Le 12 octobre, il a annoncé la première Compétition internationale de pêche sportive, qui se tiendra fin novembre.

Le 9 octobre, le Timor-Leste a organisé, avec succès, des élections des collectivités locales dans un climat dans l'ensemble pacifique, grâce à la sécurité assurée dans tout le pays par la police des Nations Unies et la police nationale du Timor-Leste (PNTL). Les résultats provisoires indiquent qu'environ 67,75 % des électeurs inscrits ont voté. Ces élections étaient plus compliquées et difficiles que les élections nationales de 2007, étant donné qu'il fallait voter séparément pour chaque collectivité locale.

Le fait que les instances électorales du Timor-Leste aient pu organiser avec succès les élections

prouve que leurs capacités augmentent et que le public continue à avoir confiance dans les processus électoraux démocratiques. En comparaison avec les élections de 2007, l'appui des hélicoptères de la MINUT a été minime, et l'on s'attend à ce que d'ici les élections nationales de 2012, cet appui ne soit désormais nécessaire que dans les situations d'urgence. On a recensé quelques cas mineurs de violence, mais beaucoup moins qu'en 2007.

Je félicite l'électorat timorais qui, au cours de presque tous les rassemblements électoraux, a placé la paix communautaire, l'eau, l'électricité, les routes et autres infrastructures, ainsi que l'éducation parmi ses préoccupations principales. Dans au moins une collectivité locale, la question des émissions de dioxyde de carbone, du réchauffement de la planète et du trou de la couche d'ozone a aussi fait l'objet de vifs débats. Grâce à l'équipe d'appui électoral intégrée de l'ONU, que nous avons créée et qui comprend des fonctionnaires de la MINUT et du Programme des Nations Unies pour le développement, des conseils et un appui coordonnés ont pu être fournis à travers un guichet unique, suivant l'approche fondée sur l'unité d'action des organismes des Nations Unies, et des enseignements importants ont été tirés de cette expérience pour l'avenir.

Le 13 octobre, le Parlement national a débattu d'une motion de censure soumise par Fretilin, le seul grand parti, et son allié, le parti Klibur Oan Timor Asuwain, en raison de leur opposition à la libération de Martenus Bere. La motion a été rejetée par 39 voix contre 25, un seul membre du Parlement étant absent le jour du débat. Le Premier Ministre Kay Rala Xanana Gusmão a participé au débat qui a duré toute une journée et a été retransmis à la radio et à la télévision nationales. Ce débat était un pas en avant encourageant vers l'instauration d'un système garantissant l'examen de questions cruciales d'intérêt national par le Parlement, avec une participation véritable de l'opposition. Certes, les questions juridiques connexes ne peuvent être convenablement traitées que par un tribunal compétent. J'ai noté avec satisfaction que le Premier Ministre Gusmão a dit lors de son intervention que « les partis qui composent l'Alliance pour une majorité parlementaire n'ont pas d'intérêt particulier pour une loi d'amnistie ».

Je veux croire que toutes les mesures nécessaires, recommandées par le Secrétaire général au paragraphe 55 de son rapport, seront bientôt prises. La MINUT est disposée à offrir son assistance et son

appui, y compris au Parlement national. Ma Section des droits de l'homme et de la justice transitionnelle, ainsi que l'Équipe chargée des enquêtes sur les infractions graves, ont organisé un atelier le 7 octobre sur le droit pénal international, en particulier par rapport à la situation au Timor-Leste, à la demande du Comité A du Parlement national. Le Président du Parlement national, M. Fernando « Lasama » de Araújo, m'a aussi informé que les rapports de la Commission Accueil, vérité et réconciliation et de la Commission Vérité et amitié, ainsi que leurs recommandations, seraient peut-être examinés par le Parlement à l'issue de son débat sur le projet de loi relatif au budget 2010 de l'État en décembre.

S'agissant des poursuites engagées contre les auteurs des actes criminels commis en 2006, suivant la recommandation de la Commission spéciale d'enquête indépendante, un autre fait important et positif a eu lieu le 9 octobre, lorsque deux des accusés reconnus coupables d'agression et de port illégal d'armes à feu ont été condamnés respectivement à deux ans et huit mois et à un an et demi d'emprisonnement. Toutefois, ils ont été acquittés des chefs d'accusation d'homicide, de menace de violence et de privation de liberté illégale. J'espère que des procès équitables se tiendront en ce qui concerne les autres affaires, une fois les enquêtes achevées.

J'ai régulièrement fait part, dans diverses réunions avec des dirigeants politiques timorais et avec la société civile, de la ferme position de l'ONU selon laquelle il ne peut y avoir d'amnistie ou d'impunité pour des crimes graves comme le génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. La MINUT poursuit ses enquêtes sur les crimes graves commis en 1999, conformément à la résolution 1704 (2006), avec le maximum d'efficacité. Je pense, comme le Président Ramos-Horta, que ces enquêtes devraient aussi aboutir à un renforcement des capacités des enquêteurs timorais, en particulier dans le domaine de la criminalistique, et je continuerai à m'efforcer encore d'impliquer davantage les Timorais dans les procédures d'enquête.

Le renforcement de l'état de droit nécessitera des efforts soutenus de la part des Timorais et le maintien de l'assistance fournie par les partenaires internationaux. Je tiens à louer de ses travaux, l'équipe de quatre personnes dirigée par le juge Phillip Rapoza qui a présenté une évaluation exhaustive et indépendante des besoins du secteur judiciaire. J'ai communiqué son rapport au Président, au Président du Parlement

national, au Premier Ministre et au Vice-Premier Ministre qui est parmi nous aujourd'hui. Ce rapport a également été transmis par la MINUT au Conseil de coordination, qui comprend le Président de la Cour d'appel, le Ministre de la justice et le Procureur général. Les recommandations de l'évaluation exhaustive et indépendante des besoins du secteur judiciaire devraient être utilisées, en conjonction avec le plan stratégique du secteur judiciaire, pour définir une approche coordonnée et réfléchie de la réforme du système judiciaire. Cette évaluation devrait également aider à mieux identifier et fournir l'assistance de la communauté internationale qui est la plus nécessaire.

La Police nationale du Timor-Leste (PNTL) assumera de nouveau la responsabilité principale des opérations de police dans le district de Viqueque à la fin de novembre. La MINUT continue également, dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour appuyer la réforme du secteur de la sécurité, à appuyer les Forces armées de libération nationale du Timor-Leste (F-FDTL), tout récemment par le biais d'un exercice d'encadrement par les médias, mené du 6 au 8 octobre, sur un groupe choisi de soldats de la F-FDTL et de civils du Ministère d'État de la défense et grâce à la formation d'instructeurs menée, du 12 au 14 octobre, avec des organes nationaux et internationaux de défense des droits de l'homme.

Je demande au Conseil de me permettre quelques réflexions sur quelques questions sur la base des trois années, ou presque, que j'ai passées au Timor-Leste, questions qui appellent un examen et des directives du Conseil.

Le dicton selon lequel il ne doit pas y avoir de stratégie sans sortie est bien connu. Mais le contraire, il ne doit pas y avoir de sortie sans stratégie, est tout aussi vrai. Le Président Ramos-Horta et les autres dirigeants du Timor-Leste ne souhaitent pas être dépendants en permanence de la présence d'une opération autorisée par le Conseil de sécurité ou du déploiement des forces de sécurité internationales. Je pense également que la viabilité à long terme des efforts du Timor-Leste dépend des moyens dont disposent ses propres institutions d'opérer de manière démocratique, responsable et efficace. La MINUT et l'équipe de pays des Nations Unies se sont, à chaque étape, consciemment efforcées de travailler de manière à renforcer les capacités et la crédibilité des institutions de cette jeune nation.

Toutefois, le fait que nous ayons réussi à appuyer les institutions du Timor-Leste au lieu de prendre à chaque fois la direction des opérations, peut parfois donner l'impression que cet appui n'existe pas ou est sans importance. Cette approche signifie également que les progrès ne sont pas linéaires, mais qu'ils dépendent du rythme auquel les institutions se développent. En conséquence, les améliorations ou dégradations soudaines ne devraient pas être une raison de se réjouir ou de se désoler. Une démarche stable et constante est nécessaire.

La mesure du succès au Timor-Leste n'est pas l'apparition ou la non-apparition de crise, mais la manière dont les futures crises seront réglées. L'objectif doit être de veiller à ce qu'elles soient réglées d'une manière responsable qui ne mette pas l'État en péril et qui donne plutôt l'occasion de renforcer la cohésion et le développement sociaux.

La prochaine mission d'évaluation technique au Timor-Leste devrait travailler étroitement avec les autorités nationales, qui procèdent à leur propre examen de la présence de l'ONU et des forces de sécurité internationales, ainsi qu'avec les partis politiques et les membres de la société civile à tous les niveaux. La présence et le rôle futur des forces de sécurité internationales doivent être minutieusement pris en compte pour planifier toute modification de la composition et des effectifs de la MINUT. L'ONU et le Gouvernement du Timor-Leste doivent convenir conjointement des critères à chaque phase du processus de réduction des forces de police de la MINUT et de modification de la composition et des effectifs de la Mission. L'appui que l'ONU sera, ou ne sera pas, en mesure d'apporter doit faire l'objet d'un accord clair avec les autorités avant chaque phase. Aucune fausse promesse ne doit être directement ou implicitement faite aux autorités et au peuple timorais.

Dans le même temps, la coopération avec des fournisseurs à long terme d'assistance bilatérale ou multilatérale au Timor-Leste doit continuer à être consciemment encouragée. Je n'ai malheureusement pas le temps de présenter une liste exhaustive des aides bilatérales ou multilatérales importantes, mais je voudrais mentionner quelques exemples récents.

Le programme d'assistance internationale australien a doublé ces quatre dernières années, fournissant cette année seulement plus de 9,2 millions de dollars pour des projets portant sur l'eau et l'assainissement. Au cours de cette période, les États-

Unis ont dépêché une unité d'ingénieurs navals pour appuyer le renforcement des capacités de corps de génie de la F-FDTL et exécuter des projets humanitaires, en particulier la construction et la rénovation des écoles. Le Fonds pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), mentionné au paragraphe 43 du rapport du Secrétaire général, est financé intégralement par l'Espagne. La Commission européenne demeure l'un des partenaires les plus importants, en fournissant notamment des fonds qui s'élèvent à plus de 5,5 millions de dollars à des organismes de l'ONU pour appuyer des projets en faveur de la paix et de la stabilité sociales. Le plus grand projet entrepris dans le monde par le Portugal se trouve au Timor-Leste : 120 formateurs sont déployés dans les 13 districts, ce qui a permis de former plus de 3 000 enseignants de l'école primaire et 2 000 enseignants du secondaire et du présecondaire à la langue portugaise.

Je dois également reconnaître l'importance cruciale de l'assistance médicale et des programmes d'alphabétisme pour les adultes cubains, ainsi que l'assistance bilatérale de nombreux pays asiatiques, surtout les États membres de l'ASEAN. Le Japon, qui est l'un des principaux donateurs en matière d'infrastructure et de développement rural, a récemment appuyé le *suco* ou élections de sous-districts par des subventions financières. Il y a deux jours seulement, le Premier Ministre Xanana Gusmão a annoncé que la Chine allait apporter une contribution supplémentaire de 30 millions de yuan pour rénover divers éléments de l'infrastructure. La coordination de l'ONU avec les donateurs bilatéraux et multilatéraux fondée sur une approche stratégique et mesurée sera impérative pour assurer la compréhension commune des rôles et responsabilités respectives.

Le Timor-Leste, petit et jeune État insulaire, doit également relever des défis en matière de protection de l'environnement. L'empreinte environnementale de l'assistance internationale devrait donc être aussi minime que possible. La MINUT a déployé des efforts constants pour réduire la consommation d'énergie et protéger l'environnement. Ces efforts ont entraîné, par rapport à l'année précédente, une baisse de la consommation du carburant par groupe électrogène de 7,8 %, ce qui représente une économie d'environ 285 000 dollars et une baisse de l'utilisation des rames de photocopieuses de 15 % sur une période d'un an, qui se termine en août 2009.

Au moment où je m'appête à achever mon mandat de Représentant spécial du Secrétaire général au Timor-Leste, permettez-moi de remercier le peuple et les dirigeants du Timor-Leste pour la bienveillance avec laquelle ils m'ont accueilli parmi eux. J'ai été touché par les gentilleses du Président José Ramos-Horta, du Président du Parlement national, Fernando « Lasama » de Araùjo, du Premier Ministre Xanana Gusmão, de l'ancien Premier Ministre Mari Alkatiri, des dirigeants de tous les partis politiques et des simples Timorais de tous les milieux à Dili et dans les villages lointains et inaccessibles. J'ai une dette envers eux, celle d'avoir renforcé ma foi dans l'un des idéaux de notre Charte : de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande.

Je voudrais aussi remercier les Représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général, Finn Reske-Nielsen et Takahisa Kawakami, et tous les hommes et femmes de la MINUT et de l'équipe des pays de l'ONU, qui témoignent quotidiennement de leur attachement aux idéaux élevés de l'ONU et de leur engagement à appuyer le peuple timorais. De même, l'appui des hommes et femmes des forces de sécurité internationales a été crucial pour nos travaux.

Je tiens enfin à remercier le Conseil de sécurité pour ses directives et son appui constants. Je remercie également le Secrétaire général de m'avoir permis d'être le partenaire des Timorais dans leurs efforts historiques d'édification d'une nation et d'un État.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Khare pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. José Luís Guterres, Vice-Premier Ministre du Timor-Leste.

**M. Guterres** (Timor-Leste) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter, ainsi que votre pays, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois-ci. C'est un grand honneur pour moi de me retrouver dans cette salle et de faire part aux membres du Conseil de notre opinion sur les événements qui se déroulent actuellement au Timor-Leste, de certaines de nos idées et des mesures que nous envisageons pour l'avenir.

Le Conseil de sécurité suit la question du Timor-Leste depuis décembre 1975. Plusieurs décennies se sont écoulées et ensemble, nous avons surmonté de nombreuses difficultés et relevé de nombreux défis. Nous vivons aujourd'hui dans un pays indépendant, pacifique et démocratique.

Le 12 octobre, la démocratie et la responsabilité ont été mises à l'épreuve par notre Parlement national. Le Président Fernando « La Sama » de Araújo, dirigeant du Parti démocratique et membre de la coalition actuelle de la majorité, a convoqué une séance du Parlement pour débattre d'une motion de censure présentée par FRETILIN, le parti d'opposition, contre le Gouvernement. Les raisons avancées pour la motion étaient l'inconstitutionnalité et le caractère illégal de la décision du Gouvernement de libérer un ancien dirigeant de milice accusé d'avoir pris part au massacre dans l'église du district de Suai en 1999. Le débat a été animé et a duré presque une journée entière, et il a été diffusé en direct à la télévision nationale et suivi par des milliers de Timorais.

Le Premier Ministre, Xanana Gusmão, a défendu avec succès l'action du Gouvernement. La motion a été rejetée par le Parlement national à une solide majorité absolue. Les décisions prises se sont fondées sur la Constitution de notre pays et de nos intérêts nationaux. L'ancien dirigeant de milice n'a pas été libéré mais transféré à l'ambassade indonésienne puisqu'il est citoyen indonésien. Il reste pour le moment à l'ambassade indonésienne et attend que les procédures juridiques suivent leur cours.

Avant d'arriver le 20 octobre, j'ai eu, en compagnie de la Ministre de la justice, Lúcia Lobato, un entretien avec l'avocat de la défense, Sergio Ornay. Il nous a informés qu'il avait présenté au Tribunal deux demandes de libération de son client pour raisons de santé. À ce jour, le Tribunal ne s'est pas encore prononcé. Nous félicitons le Gouvernement et l'ambassade indonésienne à Dili de se montrer aussi compréhensifs devant la complexité juridique de cette affaire.

Le 13 octobre, une équipe d'évaluation indépendante et complète des besoins composée de quatre experts juristes et judiciaires de la communauté internationale, dirigée par le juge Rapoza (États-Unis), a publié son rapport. De nombreuses recommandations ont été faites. Certaines d'entre elles prendront des années à être mises en œuvre. Certaines font déjà partie des plans du Gouvernement. Je voudrais citer les conclusions du rapport :

« Comme le note ce rapport à plusieurs reprises, des progrès importants ont été accomplis dans la mise en place du système judiciaire général du Timor-Leste. Même si un certain nombre de défis et de besoins demeurent bien

réels, les Timorais avec qui l'équipe a collaboré ont fait preuve d'un extrême dévouement et d'un très sérieux engagement. Même s'il ne fait aucun doute qu'ils prévoient que la communauté internationale devra continuer à leur fournir conseils et appui, ils sont motivés par la vision d'un système judiciaire dirigé par les Timorais. C'est un objectif qui vaut la peine d'être poursuivi et une cause qui mérite l'appui constant de la communauté internationale. »

L'un des principaux défis que le peuple timorais a rencontrés est la crise de 2006. Quelque 150 000 Timorais ont fui leurs foyers et 65 camps de personnes déplacées ont été installés à Dili et dans d'autres districts. Avec l'aide de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales, la Commission européenne, de nombreux pays et d'autres partenaires, le Ministère de la solidarité sociale a réintégré toutes les personnes déplacées et fermé tous les camps de personnes déplacées cette année.

Le Gouvernement a fait de son mieux et a débloqué 35,8 millions de dollars pour l'aide à la réintégration. Aujourd'hui, un grand nombre de maisons ont été reconstruites. Nous nous préparons maintenant à passer à la deuxième étape de l'aide aux 16 500 familles officiellement déplacées. D'ici la fin de l'année, nous fournirons une aide au relèvement en compensation des biens et avoirs détruits.

Nous avons également mis au point un programme de logements sociaux pour les personnes âgées et handicapées, les veuves et les malades chroniques. Au total, 450 maisons traditionnelles améliorées seront construites cette année. L'année prochaine, nous continuerons d'étendre ce programme afin de mieux loger les personnes les plus vulnérables.

Nous fournissons également une aide aux foyers pauvres pour prévenir la malnutrition pendant la saison de pénurie. Nous avons cette année fourni une aide alimentaire à près de 90 000 foyers. Un programme spécial a été créé pour les veuves et les mères célibataires, en particulier celles qui sont malades et dont la situation les empêche de gagner leur vie et de subvenir aux besoins de leurs enfants. Une aide leur est fournie pour leur permettre d'acheter de la nourriture, des vêtements et des fournitures scolaires pour leurs enfants. À ce jour, 7 050 familles ont reçu une aide dans le cadre de ce programme.

Près de 65 000 personnes âgées et un total de 5 355 handicapés profiteront cette année d'un programme de sécurité sociale, auquel le Gouvernement a alloué 16 250 000 dollars. Cette année, entre janvier et août, 3 267 vétérans et les familles des martyrs ont reçu leurs pensions. Le nombre total potentiel de bénéficiaires est de 12 540. Le Gouvernement, sous la direction du Premier Ministre, M. Gusmão, estime qu'en mettant en œuvre ces politiques sociales, nous investissons également dans la stabilité et l'harmonie sociale de notre pays.

Notre population a récemment démontré son respect de l'harmonie et de la stabilité sociales, des valeurs de la démocratie et de l'état de droit dans tous les villages du Timor-Leste à l'occasion des élections pacifiques et couronnées de succès qui ont eu lieu à Suku ce mois-ci. Nous remercions le système des Nations Unies, les Volontaires des Nations Unies et la communauté internationale de leur appui. La Commission électorale nationale timoraise a fait un excellent travail de supervision des élections, et le Secrétariat technique de l'administration des élections a remarquablement organisé ces élections.

La réforme du secteur de la sécurité est une priorité depuis l'entrée en fonctions du nouveau Gouvernement. Des progrès ont été accomplis dans le domaine de la défense. Le Parlement national est maintenant saisi du projet de loi nationale sur la sécurité et du projet de loi nationale sur la défense. La nouvelle structure du Ministère de la défense et de la sécurité, la loi sur la police militaire, une loi sur le service militaire et des amendements à la loi sur le service militaire ont été approuvés. Des délibérations sont en cours sur les projets de la nouvelle structure des Falintil-Forças de Defesa de Timor-Leste, le concept et le système de formation et le nouveau concept de l'emploi.

Un projet de loi nationale sur la sécurité a été présenté au Parlement qui définit les rôles et les responsabilités des forces respectives. Le processus permettra de mettre en place un contrôle civil et des forces professionnelles de défense et de sécurité. L'ONU et le Gouvernement sont convenus d'un mécanisme pour le transfert progressif des responsabilités à la Police nationale du Timor-Leste. Jusqu'à présent, le contrôle de trois districts et d'une unité de l'école de police a été transféré à la Police nationale.

C'est en investissant dans les ressources humaines et fournissant des infrastructures et du matériel de meilleure qualité et des salaires plus élevés à nos forces de sécurité et de défense que nous les aiderons à honorer les obligations que leur confère notre Constitution. Cette réforme est un processus de longue haleine. Selon certains experts et spécialistes, il pourrait s'étendre sur une génération mais nous sommes convaincus que nous avons pris la bonne direction et adopté le bon rythme.

Afin d'instaurer durablement la paix et la stabilité, nous devons également investir dans le développement du pays. Notre pays dispose par chance de ressources naturelles et nous avons donc consacré des ressources propres au financement du budget de l'État. Les recettes pétrolières et gazières sont pour l'instant notre principale source de revenus. Le Fonds pétrolier s'élevait en juillet de cette année à cinq milliards de dollars, avec un rendement annuel de 4,17 %.

Il y a quelques jours à peine, à Buenos Aires, le Timor-Leste est devenu membre de l'Union internationale de l'industrie du gaz afin de mieux protéger ses intérêts. L'année prochaine, nous allons créer une compagnie pétrolière nationale et investir dans la mise en place des infrastructures de base nécessaires au développement de notre secteur pétrolier et gazier.

D'après les données économiques de la Banque mondiale, la croissance économique du Timor-Leste était de 12,8 % en 2008. Cette année, nous espérons réaliser une croissance de 8 à 9 %. Le budget de l'État pour 2010 sera examiné au Parlement national le mois prochain. Au total, sept domaines prioritaires ont été définis au niveau national : les réseaux routier et d'alimentation en eau; la sécurité alimentaire, avec accent sur la productivité; les ressources humaines et le développement; l'accès à la justice; les services sociaux et la décentralisation des services; la bonne gouvernance; et la sûreté publique. Nous espérons maintenir ce niveau de croissance économique. Nous allons investir dans les infrastructures nécessaires au développement. Nous allons créer davantage d'emplois pour notre population. Nous continuerons d'investir dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'égalité des sexes.

Pour améliorer l'exécution du budget et renforcer l'efficacité et le professionnalisme des services publics, le Parlement a approuvé une proposition

présentée par le Gouvernement visant à créer une commission indépendante de la fonction publique. Le Parlement a également adopté le projet de loi portant établissement d'une commission nationale de lutte contre la corruption pour combattre et prévenir la corruption dans les institutions publiques et au sein de la société.

Grâce à la mise en place et au bon fonctionnement de tous ces systèmes et institutions, nous pourrions dire au monde que, en tant que peuple, nous disons définitivement adieu au conflit et accueillons à bras ouverts le développement.

En août dernier, le Président de la République, M. José Ramos-Horta, a pris l'initiative d'organiser le Tour du Timor-Leste. Cette manifestation cycliste internationale a permis aux participants de traverser les villages, montagnes et vallées de notre pays. Des milliers de Timorais se sont rassemblés au bord des routes pour accueillir avec le sourire les cyclistes venus de nombreux pays et les encourager. Le Président Ramos-Horta a déjà annoncé que l'année prochaine, le Timor-Leste organiserait un concours international de pêche. Nous espérons, par le biais de telles initiatives, donner une vision nouvelle et une meilleure image de notre pays : celles d'un peuple pacifique et bienveillant. Nous sommes disposés à montrer au monde entier la beauté de notre peuple et des paysages de notre pays.

Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Atul Khare, pour sa contribution importante et précieuse à la paix, à la stabilité, à la démocratie et à l'harmonie de notre pays. Ses réunions hebdomadaires avec le Président Ramos-Horta, le Premier Ministre, Xanana Gusmão; le Président du Parlement, M. Fernando « Lasama » et le chef de l'opposition, M. Mari Alkatiri, sont très appréciées.

Je remercie également les Représentants spéciaux adjoints, MM. Finn Reske-Nielsen et Takahisa Kawakami, et tous les membres de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste de leur appui constant. J'ai eu l'honneur de participer, avec le Représentant spécial et ses collègues, au Forum de coordination trilatérale consacré à l'examen des défis et de menaces liés à la sécurité au Timor-Leste. Il nous a beaucoup appris. Mon pays et moi-même sommes convaincus que la communauté internationale continuera de mettre à profit ses compétences, son expérience et son intelligence. Nous souhaitons à M. Khare et à sa famille une bonne continuation, quels

que soient les missions ou les défis qu'ils pourraient relever ou rencontrer à l'avenir.

Enfin, comme l'a répété à maintes reprises le Président Ramos-Horta, le Timor-Leste va continuer d'avoir besoin de la présence et de l'appui de l'Organisation des Nations Unies jusqu'en 2012. Nous voudrions saisir cette occasion pour saluer les pays et gouvernements représentés au Conseil de l'appui apporté au service de la paix, de la stabilité, de la démocratie, de la transparence, de l'état de droit, de l'égalité des sexes, des droits de l'homme, de la justice et du développement au Timor-Leste.

**M. Takasu** (Japon) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier M. Atul Khare, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé très important sur l'état d'avancement des efforts d'édification d'une nation au Timor-Leste. Je salue également chaleureusement la présence du Vice-Premier Ministre du Timor-Leste, S. E. M. José Luís Guterres, que je remercie de sa précieuse intervention ce matin.

Nous adressons tout d'abord nos sincères félicitations au Gouvernement et au peuple du Timor-Leste à l'occasion de la cérémonie de commémoration du dixième anniversaire des consultations populaires, organisée le 30 août dernier. Ce pays qui a récemment obtenu son indépendance a connu, ces 10 dernières années, des périodes difficiles, avec plusieurs problèmes considérables qui ont entraîné la crise du printemps 2006. Néanmoins, grâce à la ferme détermination et aux efforts du peuple timorais, et à l'appui de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale, le pays a pu graduellement connaître la paix et la stabilité.

Nous trouvons encourageante la progression des institutions de gouvernance démocratique au Timor-Leste. Le meilleur symbole des progrès accomplis est la tenue des élections de chefs de *Suco*, ces dirigeants communautaires dans tout le pays. Selon notre rapport, les observateurs japonais ont été favorablement impressionnés de voir les électeurs attendre patiemment d'exercer leur droit de vote pour choisir leurs responsables locaux. C'est la démocratie en action. Nous espérons que la culture de la démocratie continuera de s'enraciner, non seulement au niveau national, mais aussi aux niveaux municipal et local. L'appui précieux apporté par la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) à la tenue de ces élections et à leur bon déroulement doit être salué.



Il s'agit d'une démocratie saine, permettant aux dirigeants politiques d'échanger leurs points de vue et d'exprimer ouvertement leur position au Parlement. Nous saluons et appuyons les efforts déployés par le Représentant spécial et les Représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général pour maintenir, dans le respect de la souveraineté du Timor-Leste, des contacts journaliers avec les dirigeants politiques et les encourager à régler les problèmes par la voie démocratique.

S'agissant de la sécurité, la situation continue de se stabiliser, grâce notamment aux efforts inlassables de la MINUT. Nous nous félicitons tout particulièrement de plusieurs avancées positives telles que la fermeture de tous les camps qui accueillait des personnes déplacées, sans incident majeur, les poursuites judiciaires menées à l'encontre des personnes accusées d'avoir participé aux attaques de 2008 contre le Président et le Premier Ministre, et la réintégration des « pétitionnaires ». Nous sommes d'accord avec l'analyse prudemment optimiste faite à cet égard par le Secrétaire général dans son rapport (S/2009/504).

La stabilisation de la situation en matière de sécurité est à mettre au crédit de la MINUT et de sa présence continue depuis août 2006, date de sa création. La MINUT a assuré le maintien de l'ordre à titre transitoire et a aidé à reconstituer la Police nationale du Timor-Leste. Nous sommes heureux qu'en conséquence de ces efforts, la Police nationale s'acquitte de nouveau de ses responsabilités dans trois districts et au Centre de formation de la police. Le Japon convient que ce transfert de responsabilités vers la Police nationale du Timor-Leste ne doit pas se faire en fonction d'un calendrier artificiel mais du respect des critères requis. Nous espérons que des avancées seront également réalisées dans d'autres districts, sur les mêmes principes. Il importe de bien délimiter les rôles respectifs de la police nationale et des forces de défense, la Falintil-Forças de Defesa de Timor-Leste (F-FDTL), comme le souligne la résolution 1867 (2009)

Nous reconnaissons le rôle essentiel joué par la F-FDTL dans le processus d'obtention de l'indépendance. Néanmoins, pour pouvoir être une nation démocratique stable et prospère, le Timor-Leste doit arriver à définir le nouveau rôle que les forces armées joueront en temps de paix et établir des mécanismes de contrôle civil efficace. Le Japon, sur la base de son expérience après la Seconde Guerre

mondiale, est convaincu de l'importance d'un contrôle civil des forces de défense en tant que pilier fondamental de la stabilité et de la prospérité des nations. Nous saluons la contribution positive apportée par le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l'appui au secteur de la sécurité et l'état de droit aux discussions du parlement sur trois projets de loi relatifs à la sécurité.

Nous sommes d'avis que l'appui apporté par les Nations Unies au Timor-Leste commence à porter ses fruits. Le Timor-Leste est en train de passer de la phase d'urgence à une phase de transition dans son cheminement vers la stabilité autonome durable, l'état de droit, un système judiciaire opérationnel et le développement socioéconomique. Le pays connaît une croissance économique saine. Et il sera peut-être possible de réexaminer dans un proche avenir la structure de la MINUT pour qu'elle corresponde mieux aux besoins actuels du pays.

Bien évidemment, certains éléments nécessitent d'être suivis de près et la prudence est requise afin d'éviter d'agir à la hâte et de compromettre les progrès accomplis jusqu'ici. C'est pourquoi nous attendons avec beaucoup d'intérêt les recommandations de la commission d'évaluation technique qui doivent être intégrées dans le prochain rapport du Secrétaire général. Il serait utile que le rapport comprenne un examen du rôle de la Mission du point de vue de la consolidation de la paix et de l'édification de la nation à moyen et à long terme.

Pour conclure, je voudrais rendre hommage à M. Khare pour tout ce que lui-même et sa compétente équipe ont réalisé au sein de la MINUT depuis 2006. Nous regrettons profondément le départ prochain de M. Khare et lui souhaitons plein succès dans ses entreprises futures. Nous sommes certains que la MINUT aura à cœur de continuer à appuyer le Timor-Leste dans ses efforts d'édification de la nation, en s'inspirant de la voie tracée par M. Khare. En sa qualité de partisan résolu et de bon voisin, le Japon ne ménagera aucun effort pour aider au succès du processus d'édification de la nation du Timor-Leste.

**M. Parham** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier M. Khare, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste, de son exposé. Si je comprends bien, ce sera sa dernière intervention avant son départ en décembre; je souhaite donc le remercier très vivement des efforts qu'il n'a cessé de consentir en tant que

Représentant spécial et même bien avant. Je tiens également à souhaiter la bienvenue au Vice-Premier Ministre Guterres dans la salle du Conseil et le féliciter lui et son gouvernement des efforts qu'ils déploient pour assurer la sécurité et le développement durables du Timor-Leste.

Comme le Secrétaire général le relève dans son rapport (S/2009/504), il y a des signes encourageants de progrès continus durant la période examinée. La bonne organisation des élections locales du 9 octobre atteste de la stabilité relative qui prévaut actuellement au Timor-Leste et de l'aptitude des citoyens à s'engager dans le processus démocratique de manière déterminée mais pacifique. Nous nous félicitons par ailleurs des progrès consignés dans le rapport du Secrétaire général pour ce qui est des critères à moyen terme définis pour le Timor-Leste. Il nous est particulièrement agréable de constater que la police nationale a commencé à assumer de nouveau ses responsabilités au niveau de trois districts distincts. Il est particulièrement encourageant de noter que le transfert de responsabilité n'a pas été suivi d'une augmentation de la criminalité ou des troubles. Nous attendons avec intérêt que le transfert des responsabilités de police aux autorités du Timor-Leste s'étende aux autres districts.

Les progrès réalisés dans ce domaine sont un hommage aux efforts de l'élément police de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) pour aider à renforcer les capacités nationales de police. Je voudrais leur exprimer, ainsi qu'aux Gouvernements australien et néo-zélandais, notre gratitude pour l'action précieuse qu'il mène sur le terrain. En ce qui concerne la réforme du secteur de la sécurité en général, nous approuvons la conclusion contenue dans le rapport du Secrétaire général selon laquelle il faudrait que le rôle et les responsabilités des forces de défense nationale soient plus clairement définis faute de quoi l'ensemble des efforts de réforme du secteur de la sécurité pourrait se trouver compromis. Nous sommes également encouragés par les progrès réalisés dans les trois autres grands domaines : la justice et l'état de droit, la gouvernance démocratique et les efforts concertés consentis en matière de développement économique et social. Cela montre bien les possibilités accrues du Timor-Leste dans ces domaines.

Malgré les progrès signalés dans un certain nombre de domaines, je voudrais saisir cette occasion pour souligner qu'il faut faire davantage et plus vite

pour lutter contre l'impunité de ceux dont on sait qu'ils sont impliqués dans des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et de génocide. Nous prenons acte du travail inestimable que fait sur le terrain l'Équipe de la MINUT chargée des enquêtes sur les infractions graves, mais il faut à présent poursuivre ce travail avec plus de vigueur et traiter les affaires en instance avec plus de célérité. Nous continuons également d'être préoccupés par des cas signalés de violations des droits de l'homme commises par des membres des forces de sécurité nationales du Timor-Leste. Nous demandons instamment que toutes les mesures nécessaires soient prises pour enquêter sur ces plaintes et en juger les auteurs. La protection des droits de l'homme et l'établissement de solides mécanismes de responsabilisation sont d'une importance essentielle au développement d'une démocratie durable au Timor-Leste.

Le rapport du Secrétaire général confirme qu'une mission d'évaluation technique se rendra au Timor-Leste afin d'établir des recommandations à moyen terme de reconfiguration de la MINUT. Ce sera une bonne occasion de réfléchir à la manière dont la MINUT peut utiliser le mieux ses ressources pour mener à bien les tâches restantes, et nous attendons avec intérêt les propositions que fera le Secrétaire général sur la base de ces recommandations. Nous avons conscience que tout ajustement de l'élément police de la MINUT devrait s'effectuer progressivement, étape par étape; il importe néanmoins que la structure et la taille de la MINUT évoluent en fonction des progrès sur le terrain, y compris des améliorations satisfaisantes de la situation sécuritaire générale.

Notre objectif doit rester d'aider le Timor-Leste à relever seul les défis qui l'attendent. Pour y parvenir, un appui et un engagement sans faille de la communauté internationale, et notamment de la MINUT sont nécessaires. Mais vu notre objectif d'ensemble, il est vrai aussi que nos efforts doivent être de plus en plus axés sur le transfert progressif des responsabilités aux autorités du Timor-Leste.

**M. Urbina** (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Atul Khare, de son exposé et à lui rendre hommage pour l'appui précieux qu'il apporte au peuple timorais. Je voudrais également saluer la présence parmi nous du Vice-Premier Ministre, M. Guterres, lors du débat de ce matin.

Au Timor-Leste, des progrès concrets ont été réalisés dans le processus d'édification de la nation et de consolidation de la paix au cours des 10 dernières années. Les institutions chargées de la sécurité du pays sont en train de se renforcer, comme le démontre le fait que la Police nationale assume de nouveau ses fonctions de maintien de l'ordre. Le processus démocratique progresse, étant donné qu'après les élections présidentielles de 2007, des élections locales ont été récemment organisées. En particulier, nous reconnaissons les efforts du pays pour promouvoir le développement socioéconomique et pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans les domaines de l'éducation primaire et de la santé. Un processus durable est peu à peu mis en place au Timor-Leste.

En dépit des progrès enregistrés, deux préoccupations importantes subsistent : la lenteur du renforcement de l'état de droit et, comme nous l'avons signalé lors d'un précédent débat, l'établissement d'une armée sans raison claire. Pour ce qui est de l'état de droit, deux faits particuliers nous préoccupent : les critiques constantes dont le système judiciaire continue de faire l'objet, qui sapent la légitimité des institutions démocratiques, et l'incident lors duquel un fugitif a été remis aux autorités indonésiennes, au mépris des procédures juridique en place. De l'avis de ma délégation, les décisions prises par les organes politiques à la suite de cet incident ne valident pas les actions portant atteinte à l'intégrité de la loi. Outre l'établissement d'institutions, il faut continuer à renforcer la culture de la démocratie et l'état de droit.

Nous pensons aussi qu'il importe d'examiner le rôle de l'armée dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité. Le Président Ramos-Horta a eu la gentillesse de nous expliquer les circonstances qui justifient la création d'un appareil militaire. Il nous a également fait part de ses vues sur le sujet. À ce propos, nous exhortons les autorités timoraises à définir clairement le rôle d'une armée, qui de toute évidence n'aura pas de grandes responsabilités dans la défense du pays. Son rôle ne doit donc pas se limiter aux activités purement militaires; elle doit devenir un agent de changement et une structure fonctionnelle dans le processus de construction de la nation. Les patrouilles le long de la frontière, la maîtrise de la montée de la traite des êtres humains qui fait du Timor un important centre de transit, l'appui aux communautés locales, la construction des infrastructures sociales et la riposte aux catastrophes

naturelles sont certaines des tâches par lesquelles cette petite armée pourrait rétribuer la société pour les sacrifices consentis avec de très maigres ressources.

L'ONU peut tirer des enseignements importants de l'expérience réussie du Timor-Leste quant au rôle que l'Organisation peut et devrait jouer en matière de consolidation de la paix et d'édification du pays. Tout d'abord, l'action de l'ONU au Timor-Leste montre qu'il importe que, dans les opérations de maintien de la paix, les tâches de consolidation de la paix commencent tôt et que les liens entre ces deux activités soient renforcés de façon intégrée.

Il importe également de souligner que la coopération de l'ONU dans les situations d'après conflit est importante pour mettre en place et renforcer les capacités locales. C'est ce que la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste a fait s'agissant des institutions chargées de la sécurité, de la justice et de la gouvernance au Timor-Leste, en aidant à garantir une paix durable et l'éventuel retrait réussi de missions des Nations Unies grâce à la consolidation des institutions locales.

Je ne saurais manquer d'indiquer que le cas du Timor-Leste atteste de l'importance de bâtir une relation forte, dynamique et symbiotique entre l'action de la communauté internationale et les initiatives des acteurs locaux. Le processus de consolidation de la paix au Timor-Leste a été marqué par une collaboration étroite entre l'ONU et les pays de la région. Le dynamisme des Timorais et leur appropriation du processus ont permis de tirer stratégiquement profit de l'assistance de la communauté internationale et de faire face avec sérieux et détermination au défi de la construction de leur pays. Le Conseil de sécurité et l'Organisation doivent assimiler les enseignements précieux tirés de l'expérience au Timor-Leste et en tirer parti.

**M. Kafando** (Burkina Faso) : Nous sommes reconnaissants à la délégation vietnamienne d'avoir organisé ce débat consacré à l'examen du rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT). Nous remercions M. Atul Khare, Représentant spécial du Secrétaire général, de nous l'avoir présenté. Nous avons également apprécié la contribution du Vice-Premier Ministre du Timor-Leste.

Il est réconfortant de constater que le Gouvernement et le peuple timorais, avec l'appui de la MINUT et du système des Nations Unies, continuent

avec détermination à bâtir une nation stable, démocratique et prospère. Le climat apaisé qui a prévalu à l'occasion de la célébration du dixième anniversaire de la consultation populaire l'atteste amplement. Il faut noter que les progrès réalisés sur la voie du renforcement des mécanismes démocratiques et du cadre législatif et institutionnel de la gouvernance démocratique, y ont beaucoup contribué.

En effet, l'esprit de dialogue et l'élan patriotique suscités par les initiatives du Président Ramos-Horta et du Premier Ministre Gusmão dans la gestion des questions d'intérêt national auxquels a adhéré l'opposition politique lors de l'examen des projets de lois au Parlement sont méritoires et dénotent la volonté des acteurs politiques de privilégier l'intérêt national, en lieu et place des considérations partisans. Nous espérons que la dynamique ainsi déclenchée se poursuivra en vue d'une plus grande consolidation de la réconciliation nationale. Il est aussi du devoir des populations de s'engager dans le processus car, en fin de compte, c'est au peuple timorais qu'il revient d'abord d'assumer la responsabilité de construire la nation de son choix.

Nous saluons la politique de rigueur qui a abouti au filtrage et à la certification des agents de la Police nationale, ce qui est un gage de crédibilité pour l'institution, sans compter que cela améliorera le climat de confiance entre gouvernants et gouvernés. Nous nous félicitons en outre de ce que la responsabilité du maintien de l'ordre soit désormais assumée par la Police nationale, et en la matière, nous convenons avec le Représentant spécial du Secrétaire général de la nécessité de respecter les quatre critères déclinés au paragraphe 9 du rapport et de définir en termes clairs les compétences dévolues à chacune des forces opérant dans le secteur de la sécurité.

De ce point de vue, le renforcement du cadre législatif et réglementaire régissant la police, notamment la promulgation de la nouvelle loi organique est à saluer. Toutefois, la définition des modalités d'application de la nouvelle législation par les deux entités que sont la Police nationale et la Police des Nations Unies est essentielle pour atteindre les résultats escomptés. Parallèlement, toutes les initiatives pour renforcer le secteur de la sécurité doivent être mises en œuvre.

Toutefois, ces objectifs ne seront atteints que si les diverses initiatives bénéficient d'une approche

réaliste et cohérente et sont dotées de ressources financières adéquates.

En dépit des multiples actions de la MINUT dans divers secteurs, l'engagement en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'homme mérite plus d'attention, y compris la lutte contre l'impunité, l'exécution des peines prononcées et l'indemnisation des victimes et des familles.

Concernant les enquêtes pendantes, il est important que plus d'efforts soient faits pour lever les obstacles qui entravent toujours le bon déroulement. Sur le plan judiciaire, l'adoption et la promulgation de textes juridiques pertinents, dont le nouveau code pénal et la loi sur la violence familiale, ont permis d'enregistrer des progrès importants. Reste à en assurer l'application pleine et entière. Nous espérons que les consultations menées par le Programme des Nations Unies pour le développement et la MINUT sur l'évaluation des besoins du système judiciaire permettront d'élaborer un plan stratégique et de formuler un projet de loi sur les mécanismes traditionnels de justice.

La quête de la stabilité et de la paix passe également par le développement socioéconomique durable au profit des populations, notamment les plus vulnérables. C'est pourquoi il est nécessaire qu'en dehors des politiques pertinentes initiées, le Gouvernement intègre les objectifs du Millénaire pour le développement dans ses programmes de développement, en vue de réduire l'incidence de la pauvreté et améliorer les conditions de vie. La dynamique consistant à intégrer la notion de sexospécificité et d'âge au nombre des besoins des populations, est louable et doit être poursuivie. Le développement socioéconomique exige également la création d'emplois pour les jeunes, notamment ceux vivant en milieu rural. Nous exhortons les partenaires ainsi que le secteur privé à continuer à soutenir le Gouvernement à réaliser ses objectifs en matière de développement des infrastructures, de développement rural et de ressources humaines. L'amélioration de la production agricole surtout, à travers la modernisation de l'agriculture, pourrait à terme constituer une des bases les plus solides de l'économie et offrir de réelles opportunités d'investissements.

Au nombre de l'action à accomplir, il y a la situation des personnes déplacées et des familles vivant encore dans les foyers provisoires dont il faut assurer la réinsertion et la réhabilitation. Enfin, nous restons

préoccupés par la récurrence des catastrophes, véritables obstacles au développement durable. C'est pourquoi nous exhortons les partenaires du Timor-Leste et l'ensemble de la communauté internationale à rester mobilisés aux côtés du Gouvernement.

Il n'y a pas de doute : des progrès considérables ont été réalisés au Timor-Leste. Cependant des efforts restent encore à faire pour consolider ces acquis et soutenir le processus en cours dans ce pays.

Pour terminer, nous tenons à rendre hommage à M. Atul Khare. Au moment où il s'apprête à quitter ses fonctions à la tête de la MINUT, ma délégation voudrait lui rendre hommage et lui formuler les vœux de succès pour ses tâches futures. Ma délégation tient également à rendre hommage à tout le personnel de la MINUT et, plus généralement, aux organismes des Nations Unies pour leur détermination à aider le peuple timorais dans sa quête de paix, de stabilité et de développement. Nous saluons également la précieuse contribution des pays voisins dans le cadre de la coopération régionale.

**M. Zhang Yesui (Chine)** (*parle en chinois*) : La délégation chinoise se félicite de la présence à la présente séance du Vice-Premier Ministre du Timor-Leste, M. Guterres, et nous le remercions pour sa déclaration. Nous remercions également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Khare, pour son exposé très complet.

Nous avons noté avec satisfaction que depuis le début de cette année, sous la direction du Président Ramos-Horta et de son gouvernement, le calme et la stabilité ont généralement prévalu dans le pays. Les parties ont poursuivi leur dialogue politique. Les chefs des parties ont convenu qu'il fallait assurer la stabilité. Certains types de délits ont quelque peu diminué, et il y a eu des résultats encourageants en ce qui concerne les questions relatives aux personnes déplacées. Avec le concours de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), la Police nationale a peu à peu assumé la responsabilité du maintien de l'ordre.

Pour remédier effectivement aux divers problèmes auxquels le pays est confronté, il faut que toutes les parties agissent de concert – en particulier le Gouvernement et le Fretilin – qui doivent passer outre à leurs vieilles querelles et coopérer pleinement. Nous nous félicitons des efforts déployés par le Premier Ministre Gusmão et le Représentant spécial Khare pour promouvoir le dialogue entre les factions. Nous demandons à ces dernières de privilégier les intérêts du

pays et de son peuple et de saisir cette occasion propice pour rétablir la paix et instaurer le développement afin que le peuple se consacre à l'édification de la nation.

Il faudra, pour parvenir à une paix et à une sécurité durables dans le pays, mener des efforts énergiques pour développer l'économie et améliorer les moyens de subsistance de la population. Nous avons constaté que malgré un climat propice à la croissance économique, la situation reste encore précaire. Des problèmes tels que la pauvreté et le taux de chômage élevé pourraient compromettre la stabilité et le développement du pays.

Dans ce contexte, nous appuyons les efforts du Gouvernement du Timor-Leste, qui, tout en continuant à renforcer la stabilité sociale, privilégie la construction des infrastructures et le renforcement des capacités humaines en s'attachant à améliorer l'économie et à réduire le chômage afin d'éliminer effectivement les facteurs qui contribuent à la déstabilisation de la société. La communauté internationale doit également continuer à fournir toute sorte d'assistance afin d'accélérer le processus d'édification de la nation au Timor-Leste.

Pour ce qui est du mandat et de la composition de la MINUT, nous avons noté que le Secrétaire général et le Représentant spécial estiment que, pour le moment, il faut en maintenir la composition actuelle, et que la restructuration de ses effectifs et de sa composition devrait se faire de manière graduelle. Nous appuyons cette proposition. En même temps, nous croyons également que pour assurer la sécurité publique au Timor-Leste, et compte tenu de la réalité dans le pays et des vues de toutes les parties prenantes, l'ONU doit concentrer ses efforts sur le renforcement des capacités de la police afin que celle-ci puisse agir en toute indépendance, et l'ONU doit également et de manière prioritaire s'attacher à la former et à lui confier les responsabilités de police. Nous espérons que la MINUT, par respect pour les vues du Gouvernement du Timor-Leste, finira par être en mesure de se retirer du pays en douceur. Ce sera là un bon exemple pour l'élaboration d'autres opérations de maintien de la paix et la mise en œuvre de stratégies de sortie.

La Chine et le Timor-Leste sont tous deux membres de la grande famille de la région de l'Asie et du Pacifique. Nous avons donc suivi de près l'évolution de la situation dans le pays et y avons appuyé la paix, la stabilité et le développement. Récemment, au cours d'une rencontre avec le Premier

Ministre Xanana Gusmão, le Premier Ministre Wen Jiabao du Conseil d'État de la Chine a déclaré que la Chine fournirait au Timor-Leste une aide gratuite de 30 millions de yuans. Nous sommes prêts à continuer à aider ce pays au mieux de nos capacités.

Enfin, je saisis également la présente occasion pour remercier M. Khare de sa contribution remarquable au maintien de la paix et de la stabilité dans le pays durant son mandat. Nous lui souhaitons plein succès dans ses entreprises futures.

**M. Çorman** (Turquie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue au Vice-Premier Ministre du Timor-Leste, S. E. M. José Luís Guterres, et à le remercier pour son exposé. Il nous honore aujourd'hui de sa présence.

Je voudrais également remercier le Secrétaire général pour son rapport (S/2009/504), ainsi que son Représentant spécial, M. Atul Khare, non seulement pour l'exposé qu'il a présenté aujourd'hui, mais aussi pour ses efforts inlassables en faveur du Timor-Leste. Je me dois également de saisir la présente occasion pour saluer la contribution exceptionnelle qu'a apportée M. Khare en sa qualité de chef de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) et lui souhaiter plein succès dans ses entreprises futures.

C'est grâce non seulement à la MINUT mais aussi, évidemment, à la force et à la détermination du peuple et du Gouvernement du Timor-Leste que le 30 août, le pays a célébré le dixième anniversaire de la consultation populaire qui a mené à l'indépendance. Nous félicitons le Gouvernement d'avoir rendu possible cette célébration pacifique trois ans seulement après la crise de 2006 et un an et demi après les attentats épouvantables commis contre le Président et le Premier Ministre. Cette stabilisation considérable a permis aux Timorais de se pencher sur des problèmes clefs tels que le renforcement des institutions publiques et la gouvernance démocratique, ainsi que d'adopter des lois importantes pour lutter contre la corruption.

Nous nous félicitons ce que les élections locales se soient déroulées avec succès et sans incidents majeurs le 9 octobre 2009, preuve que les Timorais sont attachés à la démocratie et que les partis politiques respectent les principes et les processus démocratiques.

Nous constatons également avec satisfaction que la sécurité au Timor-Leste n'a cessé de s'améliorer depuis février de l'année dernière, et notamment qu'il y a eu des progrès notables en ce qui concerne la

situation des personnes déplacées. Nous nous félicitons de ce que les 65 camps de personnes déplacées de Dili et de Baucau aient tous été officiellement fermés à la fin du mois d'août. Nous espérons que le processus consistant à transférer la responsabilité du maintien de l'ordre de la MINUT à la Police nationale du Timor-Leste se poursuivra sans heurt, comme cela a été le cas jusqu'à présent. À cet égard, nous notons avec satisfaction que la reprise par la Police nationale du Timor-Leste (PNTL) de ses responsabilités dans trois districts et au centre de formation de la police n'a pas entraîné une intensification des activités criminelles.

Nous demeurons favorables à l'approche graduelle préconisée par le Secrétaire général vis-à-vis de cette question et saluons les autres progrès réalisés dans l'exécution du programme d'enregistrement, de filtrage et de certification des agents de la Police nationale, conformément à l'accord sur les activités de police. Il est de la plus grande importance de continuer à faire des progrès pour renforcer la réforme du secteur de la sécurité, la sécurité interne et la défense nationale, et adopter une stratégie nationale de sécurité. Tout aussi importante est la réforme du secteur de la justice.

Malgré toutes ces réalisations importantes, les principaux facteurs de la crise de 2006, tels que mentionnés dans le rapport du Secrétaire général – notamment la pauvreté, le chômage, l'absence de régime fonctionnel en ce qui concerne les biens fonciers et immobiliers, et la faiblesse du système judiciaire – constituent toujours des obstacles importants qui devront être surmontés définitivement si l'on veut asseoir durablement la stabilité au Timor-Leste.

Vu les progrès déjà accomplis, nous sommes confiants que le Timor-Leste parviendra à surmonter tous ces obstacles. Cependant, il faut pour cela maintenir le dialogue et l'unité nationaux. En conséquence, nous nous associons au Secrétaire général pour encourager le parlement et le Gouvernement à poursuivre leurs efforts en vue de consultations élargies. Nous sommes également d'avis que la communauté internationale doit continuer à appuyer le Timor-Leste dans sa quête de paix, de stabilité et de prospérité. C'est la raison pour laquelle nous sommes d'accord avec la recommandation du Secrétaire général à l'effet de maintenir la MINUT dans ses effectifs et sa composition actuels. Les recommandations de la mission d'évaluation technique qui doit se rendre au Timor-Leste en janvier prochain

seront capitales, à cet égard, pour l'évaluation des modifications éventuelles à apporter au mandat, à la composition et aux effectifs de la MINUT.

Je voudrais conclure en rendant hommage une fois de plus à ceux qui ont pris en charge ce processus de normalisation, à savoir, le peuple et le Gouvernement timorais, auxquels je souhaite encore plein succès.

**M. Rugunda** (Ouganda) (*parle en anglais*) : Nous nous associons aux autres membres du Conseil pour souhaiter la bienvenue au Vice-Premier Ministre du Timor-Leste, S. E. M. José Luís Guterres, que nous remercions de sa déclaration. Nous remercions également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Atul Khare, de son exposé.

Le rapport du Secrétaire général (S/2009/504) et la déclaration que vient de faire le Vice-Premier Ministre indiquent que la situation évolue de manière positive au Timor-Leste. Cependant, il est clair qu'en dépit des progrès accomplis, il va falloir continuer à mettre l'accent sur les domaines clefs stratégiques.

Nous sommes heureux de constater que le processus de réforme du secteur de la sécurité au Timor-Leste progresse de manière satisfaisante, avec, en particulier, le début du transfert progressif des responsabilités de maintien de l'ordre à la Police nationale du Timor-Leste. Nous espérons toujours que d'autres progrès seront réalisés en vue de permettre un transfert total de ces responsabilités, selon les critères définis. Il faudra tout mettre en œuvre pour aider la police timoraise à remplir les conditions nécessaires, plus particulièrement en termes de moyens opérationnels et logistiques.

Nous notons également qu'en dépit des efforts qui continuent d'être déployés en vue de poursuivre le renforcement des Forces armées du Timor-Leste, peu de progrès ont été faits dans ce domaine. Par conséquent, nous pensons comme le Secrétaire général que trouver un rôle concret pour les Forces armées du Timor-Leste en temps de paix, préciser leurs liens avec la Police nationale et établir des mécanismes de responsabilisation restent d'importants défis à relever par le Gouvernement.

Toutes ces questions devront être réglées si l'on veut instaurer à long terme la stabilité dans le pays.

L'Ouganda suit avec intérêt et préoccupation la question des personnes déplacées à l'intérieur du pays. Nous sommes heureux de constater que l'amélioration

de la situation en matière de sécurité a permis de progressivement faire face à la situation des personnes déplacées, surtout à Dili et à Baucau. Toutefois, il est nécessaire de s'attaquer aux problèmes de redressement qui pourraient avoir des effets déstabilisants, notamment en ce qui concerne les conditions de logement, ainsi que les biens fonciers et immobiliers.

Pour ce qui est de l'administration de la justice, nous notons les conséquences que pourrait avoir la libération de Martenus Bere. La motion de censure déposée contre le Gouvernement à cet égard montre à quel point cette question est politiquement sensible pour certains secteurs de la population timoraise. Des efforts marqués sont nécessaires et cruciaux pour ne pas tolérer l'impunité.

Il importe que le Gouvernement du Timor-Leste assume au premier chef la responsabilité du relèvement économique, de la sécurité et du développement du pays, avec l'appui de la communauté internationale. La communauté internationale doit soutenir et faciliter le développement des institutions nationales, afin qu'existent dans le pays les capacités en mesure de jouer un rôle de premier plan dans tous les aspects du développement national. Cela est essentiel pour le développement durable du pays. Par conséquent, nous nous réjouissons que le peuple timorais prenne graduellement en main le processus de développement national.

Enfin, nous félicitons le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Khare, et tout le personnel de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) pour les efforts qu'ils ont déployés afin de mener à bien le mandat de la Mission.

Étant donné que c'est la dernière fois que M. Atul Khare participe à une séance du Conseil en qualité de chef de la MINUT, l'Ouganda tient à lui rendre un hommage particulier pour le dévouement et l'engagement dont il a fait preuve aux côtés de la population timoraise. La contribution apportée par M. Khare est considérable, et nous lui présentons nos vœux les meilleurs pour ses activités futures.

**M. Dolgov** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous aussi sommes reconnaissants au Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste, M. Atul Khare, pour sa présentation du rapport sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) (S/2009/504) et pour son analyse de la situation qui règne dans ce pays. Nous

remercions également le Vice-Premier Ministre du Timor-Leste, M. José Luís Guterres, de sa déclaration détaillée.

Cette année, le peuple du Timor-Leste a célébré le dixième anniversaire du référendum populaire dans la stabilité et la sécurité. Nous félicitons le peuple et les dirigeants du Timor-Leste pour cet événement notable. Dili a fait face à des défis et des crises importants dans le processus de construction de l'État, mais avec l'appui efficace de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale, le jeune État a pu les surmonter et venir à bout de nombreuses difficultés.

Nous notons avec satisfaction que des progrès importants ont été réalisés dans l'élimination des conséquences de la crise de 2006, ce qui a ouvert des possibilités de dialogue national et de réconciliation. Au cours de ce mois, des élections aux organes locaux du pouvoir ont été organisées avec succès avec l'assistance de la MINUT. Le moment est venu de s'attaquer à d'autres questions prioritaires afin de renforcer ce jeune État indépendant : consolider les institutions de l'État et les organes chargés de la sécurité, établir l'état de droit et l'ordre public, améliorer le système judiciaire, réaliser le développement socioéconomique, éliminer la pauvreté, créer des emplois pour la population et améliorer la situation des droits de l'homme. Ces objectifs ne seront atteints que grâce à des efforts conjoints et à la coopération de toutes les forces politiques du pays et de la société civile.

Renforcer les forces de sécurité nationales est de la plus haute importance pour rétablir la stabilité au Timor-Leste et constitue un indicateur important de l'indépendance de l'État. Nous nous réjouissons du début du processus de transfert des responsabilités en matière de maintien de l'ordre de la MINUT à la Police nationale du Timor-Leste. Ce transfert se fait, ce qui est tout aussi important, sur la base des critères convenus avec Dili en fonction du degré de préparation des unités de police plutôt que d'un calendrier artificiellement établi.

En dépit des progrès accomplis dans un certain nombre de domaines, la sécurité et la stabilité – qui sont appuyées dans une large mesure par la présence des Nations Unies –, demeurent toujours précaires. Les difficultés sociales et économiques, l'impunité, les problèmes des droits de l'homme, la faiblesse du

système judiciaire et d'autres problèmes représentent une menace potentielle.

Dans ces conditions, nous partageons le point de vue du Secrétaire général qui considère qu'il est utile de maintenir l'effectif actuel de la Mission jusqu'à la fin de son mandat en cours. Nous attendons les nouvelles recommandations sur la reconfiguration de la Mission que le Secrétaire général fera dans son prochain rapport.

Nous tenons à exprimer au chef de la MINUT, M. Khare, et à l'équipe de la Mission, notre gratitude pour leur professionnalisme et leur dévouement dans l'accomplissement de leur mandat. Nous croyons comprendre que le mandat de M. Khare touche malheureusement à sa fin et nous tenons à lui souhaiter plein succès dans ses activités futures. Nous sommes convaincus que le système des Nations Unies aura de nouveau besoin de ses services.

Des agents de police russes font partie de la police de la MINUT. Mon pays continuera d'appuyer les activités de la Mission et de coopérer avec les autorités et le peuple timorais.

**M. Viločić** (Croatie) (*parle en anglais*) : La Croatie se félicite vivement de la participation personnelle du Vice Premier-Ministre José Guterres à nos délibérations et tient à le remercier, ainsi que le Représentant spécial Atul Khare, pour leurs contributions au débat d'aujourd'hui sur le Timor-Leste.

La Croatie s'associe à la déclaration qui sera faite ultérieurement au nom de l'Union européenne.

La Croatie se félicite du dernier rapport d'activité du Secrétaire général sur le Timor-Leste (S/2009/504) présenté par le Représentant spécial, M. Khare. Ce rapport vient à point nommé, car il nous est présenté au lendemain d'un moment très important de l'histoire du pays. Le dixième anniversaire du vote historique du Timor-Leste pour l'indépendance, le 30 août, est un signe important du chemin parcouru par le peuple timorais en peu de temps. Nous nous souvenons également de ceux qui sont morts dans les violences qui ont suivi la crise de 2006, notamment ceux qui servaient dans la Mission des Nations Unies dans le pays.

Nous reconnaissons également les contributions extrêmement importantes apportées par les missions des Nations Unies depuis l'indépendance du pays, ainsi que les efforts déployés sans relâche par les différents



représentants spéciaux et leurs équipes qui ont appuyé les efforts timorais de consolidation des structures étatiques. Nous réaffirmons notre plein appui au peuple timorais et l'encourageons à ne pas renoncer aux tâches importantes qu'il a entreprises en dépit des graves problèmes politiques, institutionnels et socioéconomiques de l'heure.

Nous nous réunissons aujourd'hui à un moment où la situation au Timor-Leste est restée tranquille sur le front de la sécurité pour examiner les progrès accomplis dans certains domaines clefs dont la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) est chargée en vertu de son mandat qui a été prorogé en février de cette année. Nous notons que le Secrétaire général considère que des progrès continus ont été réalisés dans les quatre domaines prioritaires définis dans le mandat de la MINUT.

La sécurité et la stabilité à long terme du Timor-Leste ne pourront être assurées que si les institutions nationales chargées de la sécurité fonctionnent de façon responsable et professionnelle. La Croatie est donc heureuse d'apprendre que, pendant la période considérée, les dirigeants timorais n'ont jamais perdu de vue cette priorité. Nous nous félicitons de leurs efforts pour renforcer les capacités des institutions chargées de la sécurité ainsi que le substrat juridique du secteur de la sécurité et redoubler d'efforts pour donner plus de corps à la politique nationale de sécurité.

Les autorités timoraises devraient continuer de tirer pleinement parti des compétences de la MINUT durant ce processus. Si elles sont proprement conçues et mises en œuvre, ces réformes permettront de remanier complètement le secteur de la sécurité soutenu par un contrôle civil, l'état de droit, la transparence et les mécanismes de discipline interne nécessaires aux deux institutions chargées de la sécurité. Cela ouvrira en outre la voie à une approche intégrée de la sécurité et de la défense, tout en délimitant les rôles respectifs importants de la Police nationale du Timor-Leste (PNTL) et des Falintil-Forças de Defesa de Timor-Leste (F-FDTL).

La Croatie a écouté avec beaucoup d'intérêt l'intervention du Représentant spécial, M. Khare, sur les progrès accomplis dans le transfert de la responsabilité du maintien de l'ordre à la PNTL. Bien que des progrès aient été accomplis dans ce domaine, il importe que ce processus se poursuive de manière progressive de façon à ce que le public continue

d'avoir confiance dans la stabilité de la situation en matière de sécurité.

La Croatie est pleinement favorable à ce que l'on procède, au fur et à mesure que la situation évolue sur le terrain, à des examens réguliers des possibles configurations de la MINUT, quant à la taille de l'élément police, pour veiller à ce que ses capacités correspondent bien aux besoins sur le terrain. À cet égard, nous attendons avec intérêt qu'une mission d'évaluation technique se rende au Timor-Leste dans les mois à venir et nous fasse part de ses recommandations. Néanmoins, en ce moment critique, nous pensons qu'il faut, pour l'instant, maintenir la présence de l'élément police de la MINUT, qui continue de jouer un rôle important en assurant le maintien de l'ordre à titre transitoire jusqu'à ce que la Police nationale soit pleinement reconstituée. En se chargeant du contrôle efficace des districts où la Police nationale assure déjà le maintien de l'ordre, la MINUT pourrait veiller à ce que la reprise de la responsabilité de maintien de l'ordre par la Police nationale se fasse sans heurts et sans incidents.

Nous sommes encouragés par les progrès qui se manifesteront dans le domaine des droits de l'homme, notamment le renforcement du système judiciaire et l'entrée en vigueur d'importantes dispositions législatives. Nous nous félicitons de la décision prise par le Comité de coordination de haut niveau, présidé par le Président Ramos-Horta, de réaliser une évaluation indépendante et complète. Cela devrait faciliter la mise au point d'une approche coordonnée et bien conçue de la réforme du secteur de la justice et l'identification des domaines prioritaires qui ont besoin d'une assistance internationale. Nous attendons avec intérêt d'examiner ces recommandations dans un avenir proche.

Cependant, la consolidation de la paix à long terme au Timor-Leste restera précaire tant qu'il n'existera pas un environnement viable disposant d'un système pénal et judiciaire crédible et efficace et où l'état de droit règne.

Le bon déroulement des élections locales le 9 octobre est un autre signe important des progrès réalisés par le pays vers une culture de la gouvernance démocratique et du dialogue politique. Nous espérons que le peuple timorais mettra à profit cette dynamique positive pour aller de l'avant dans son processus démocratique où le dialogue national est un principe fondamental.

Par ailleurs, la Croatie félicite les dirigeants timorais de ce qu'ils ont accompli jusqu'à présent pour remédier à l'un des problèmes découlant de la crise de 2006, celui des personnes déplacées. Nous nous félicitons tout particulièrement du fait que le Gouvernement ait fermé les camps de Dili et Baucau.

Compte tenu des graves problèmes socioéconomiques auxquels le Timor-Leste est en proie aujourd'hui, il est essentiel pour la consolidation à long terme de la paix et de la stabilité du pays que le Gouvernement déploie davantage d'efforts concertés pour améliorer la qualité de vie de l'ensemble du peuple timorais. Trouver des solutions durables pour atténuer les possibles effets déstabilisants liés au retour des personnes déplacées doit faire partie de ces efforts. À cet égard, on pourrait peut-être insister davantage sur une plus grande intégration des efforts en matière de consolidation de la paix afin de renforcer l'inclusion et la cohésion sociale de tous les Timorais, grâce à un développement durable à long terme.

Le Secrétaire général, dans son dernier rapport d'activité, a mis l'accent sur le fait que le peuple timorais a constamment démontré qu'il était déterminé à bâtir un avenir plus pacifique et stable, en particulier depuis la crise de 2006 et les attaques de 2008. La MINUT a joué un rôle clef à cette fin en rétablissant et en préservant la stabilité et en apportant sa contribution dans les domaines clefs de la réforme du secteur de la sécurité, de la gouvernance démocratique, de l'état de droit et du développement socioéconomique.

Cependant, étant donné que des problèmes importants hérités de la crise de 2006 peuvent représenter un véritable risque pour la stabilité et le développement à long terme du pays, la Croatie, comme d'autres pays, considère que la poursuite de la présence et de l'assistance internationale est nécessaire dans l'immédiat. À cet égard, la présence de l'ONU, sous la direction avisée de la MINUT, peut continuer de jouer un rôle clef pour ce qui est de la fourniture d'assistance aux efforts de consolidation de l'État dirigés par les Timorais dans les quatre domaines prioritaires définis.

Pour terminer, M. Khare ayant fait son dernier exposé devant le Conseil en tant que Représentant spécial du Secrétaire général, la Croatie tient à saisir cette occasion pour le remercier de ses efforts inlassables et de la compétence avec laquelle il a dirigé la Mission. Nous lui souhaitons plein succès dans ses activités futures.

**M. Heller** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Ma délégation a le plaisir de saluer le Vice Premier-Ministre José Luis Guterres auquel elle exprime sa reconnaissance pour les progrès réalisés dans son pays et le bon accueil qu'il a toujours réservé à la présence de l'ONU au cours des 10 dernières années.

De même, nous nous félicitons du rapport (S/2009/504) présenté par le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste, M. Atul Khare, et nous profitons de l'occasion pour rendre de nouveau hommage à son louable travail et à celui de son bureau à l'appui du Gouvernement timorais, lequel a élaboré un modèle intégré qui pourrait être utile dans le cadre d'autres activités de l'ONU dans diverses régions du monde. Nous lui exprimons notre profonde reconnaissance et lui adressons nos meilleurs vœux pour l'avenir.

Quelques mois seulement après la célébration du dixième anniversaire du référendum au Timor-Leste, qui a jeté les bases de l'indépendance du pays, nous nous réjouissons de constater l'existence d'un climat positif de stabilité et de consolidation de la gouvernance dans ce pays. Sans aucun doute, le soutien de l'ONU au Gouvernement timorais a donné au pays la possibilité de prendre en main son propre avenir. Dans ce sens, nous considérons que le Timor-Leste doit continuer à bénéficier de la présence sur son territoire et de l'appui de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) pour continuer à faire des progrès dans les domaines notamment de la sécurité, de la justice, des droits de l'homme, du développement et de la gouvernance démocratique.

La dernière fois que le Conseil de sécurité s'est réuni pour discuter du Timor-Leste, le 19 février dernier (voir S/PV.6085), le Mexique a indiqué qu'il fallait renforcer les mécanismes de responsabilité et de transparence dans le secteur gouvernemental. Nous nous félicitons aujourd'hui de l'adoption par le Parlement d'une loi portant création d'une commission anticorruption, ainsi que du dépôt de l'instrument de ratification de la Convention des Nations Unies contre la corruption, ce qui contribuera à renforcer la gouvernance démocratique dans le pays.

D'autre part, nous nous félicitons de l'appui que la MINUT continue d'apporter au processus de transfert des pouvoirs pour que la Police nationale assume la responsabilité du maintien de l'ordre qui jusqu'ici incombait à la Mission. Nous considérons que ce transfert devra être total une fois que les critères

établis dans l'accord signé par le Représentant spécial, M. Khare, et le Premier Ministre M. Gusmão seront remplis, notamment la certification par l'ONU des agents de la Police nationale et l'acceptation de la Police nationale par sa propre communauté ainsi qu'un renforcement institutionnel qui lui permette d'exercer un réel contrôle.

Nous sommes conscients que de nombreux obstacles se dressent encore sur la voie qui mène à la consolidation de l'état de droit et à la garantie des droits de l'homme. Nous appuyons les efforts de la MINUT pour soutenir le Gouvernement dans le renforcement des institutions et dans l'application des recommandations de la Commission Accueil, vérité et réconciliation et de la Commission Vérité et amitié.

Le Mexique approuve le contenu du rapport du Secrétaire général et considère que, conformément à la position de l'ONU, il ne saurait y avoir d'amnistie ou d'impunité pour les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide. Nous exhortons le Gouvernement à coopérer étroitement avec la Commission spéciale d'enquête indépendante, pour régler les affaires en suspens concernant des crimes commis pendant les crises de 1999 et 2006, conformément aux résolutions 1704 (2006) et 1802 (2008). De même, nous exhortons les autorités timoraises à intensifier leur collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

S'agissant des personnes déplacées, il est important de souligner que 65 camps de déplacés ont été fermés. Nous appuyons les efforts du Gouvernement visant à répondre ponctuellement aux besoins des 3 000 personnes déplacées environ qui sont encore dans des abris temporaires, et à faciliter leur retour dans leurs foyers d'origine dans un climat de calme et de réconciliation.

En outre, nous nous félicitons des progrès accomplis moins d'un an après la signature du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour la période 2009-2013, par le Représentant du Secrétaire général et le Premier Ministre, et nous espérons que ce mécanisme continuera de promouvoir la démocratisation et la cohésion sociale, et aidera le Timor-Leste à relever les grands défis que représentent le chômage, la lutte contre la pauvreté et l'accès aux services sociaux de base dans le pays.

Je voudrais terminer en exprimant notre satisfaction face au climat de paix généralisé dans

lequel se sont déroulées les dernières élections municipales et villageoises, le 9 octobre. Cela reflète l'attachement du peuple timorais à la consolidation de la démocratie et au renforcement de ses institutions. Nous réaffirmons que le Mexique est disposé à poursuivre sa collaboration avec les autorités timoraises sur ce point, comme en témoigne l'appui que nous avons apporté à l'organisation et à la tenue des récentes élections dans ce pays, par le biais de l'Institut fédéral électoral du Mexique.

**M. Mayr-Harting** (Autriche) (*parle en anglais*) : Je voudrais m'associer à mes collègues pour souhaiter la bienvenue au Vice-Premier Ministre Guterres et le remercier de son importante déclaration. Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste de son exposé fort utile.

L'Autriche s'associe à la déclaration que fera un peu plus tard le représentant de la Suède au nom de l'Union européenne. Je voudrais néanmoins aborder les points précis suivants.

Nous jugeons encourageant le climat de calme qui a prévalu pendant les célébrations du dixième anniversaire du référendum de 1999. Dans le même temps, nous aimerions saisir cette occasion pour rappeler le souvenir de ceux, y compris des membres de la Mission des Nations Unies, qui ont perdu la vie à l'époque.

Nous saluons le fait que le processus de retour et de réinstallation des personnes déplacées est presque achevé. Nous tenons également, comme d'autres avant nous, à féliciter le Gouvernement timorais d'avoir mené à bien les récentes élections locales.

Nous nous félicitons des efforts visant à promouvoir un dialogue ouvert à tous et la réconciliation nationale. Pour que ces progrès soient couronnés de succès, il reste encore à s'attaquer à certaines des causes profondes de la crise de 2006. Le Timor-Leste continue de faire face à d'importants obstacles dans ses efforts pour réduire la pauvreté et créer de nouveaux emplois. Le Gouvernement timorais souligne donc, à juste titre, qu'il est de plus en plus urgent de passer de la prévention des conflits à un programme de développement global. La Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) peut jouer un rôle clef dans cette évolution. Le Représentant spécial du Secrétaire général a déjà attiré l'attention du Conseil sur l'importante contribution de l'Union européenne et de ses États membres à cet égard.

Nous soutenons les autorités timoraises dans leurs efforts pour bâtir de solides institutions qui soient à même de combattre l'impunité des violations graves des droits de l'homme. Comme le Secrétaire général nous l'a rappelé, de nouveaux progrès – bien qu'encore incomplets – ont été réalisés pour ce qui est de faire en sorte que les coupables de crimes et de violations des droits de l'homme pendant la crise de 2006 répondent de leurs actes. À ce propos, nous nous félicitons des recommandations formulées par la MINUT, en coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, visant à renforcer l'obligation de rendre des comptes pour les violations des droits de l'homme, et nous espérons qu'elles seront rapidement mises en œuvre.

Il est important que la Police nationale du Timor-Leste assume de nouveau ses responsabilités principales de maintien de l'ordre, y compris par l'intermédiaire d'un centre de formation de la police et continue de faire des progrès dans ce domaine. Nous nous félicitons aussi de la prestation de serment, la semaine dernière, de procureurs et greffiers internationaux qui peuvent appuyer le système judiciaire du Timor-Leste.

La restauration réussie d'un régime de droit opérationnel est essentielle pour instaurer la stabilité à long terme. Cela nécessite la poursuite de l'examen et de la réforme du secteur de la sécurité à tous les niveaux. Cela exige aussi le renforcement de la police et du secteur judiciaire, l'adoption de la législation pertinente, comme le nouveau code pénal, et une claire répartition des responsabilités et des compétences entre la police, d'une part, et les militaires, d'autre part. Les militaires pourraient, à notre avis, mettre davantage l'accent sur des domaines tels que les secours en cas de catastrophe et le maintien international de la paix. Ce sont également des domaines dans lesquels mon pays a quelque expérience, des domaines d'action où les forces armées des pays, de taille petite et moyenne, peuvent être en mesure de fournir une formation et des conseils appropriés.

Comme c'est la dernière fois que M. Khare présente un exposé au Conseil en sa qualité de Représentant spécial, je voudrais terminer en m'associant aux autres orateurs pour le remercier de sa contribution importante au processus de paix ces trois dernières années. Nous avons vu des progrès importants au Timor-Leste depuis 2006, grâce notamment au travail de la MINUT sous l'égide de M. Khare. Les critères que la MINUT a fixés

continueront de nous fournir un excellent cadre stratégique pour évaluer les progrès réalisés dans les quatre domaines prioritaires, ce qui facilitera l'examen, ainsi que des ajustements futurs du mandat de la MINUT, s'il y a lieu.

**M. Dabbashi** (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord féliciter M. Guterres, Vice-Premier Ministre du Timor-Leste, et le remercier de sa participation à la présente séance. Je voudrais également remercier M. Khare, Représentant spécial du Secrétaire général, pour son exposé et sa contribution très précieuse à la paix et à la stabilité au Timor-Leste. Je voudrais rendre hommage aux efforts de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) qu'il dirige et qui ont contribué à la stabilité et aux progrès au Timor-Leste.

Nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt l'évolution au Timor-Leste, et nous nous félicitons de la stabilité et du calme qui continuent de régner dans ce pays et des progrès réalisés pour instaurer la paix, comme l'ont montré la réponse des autorités publiques à la crise récente et les mesures qu'elles ont prises pour rétablir la stabilité et la sécurité afin de continuer d'œuvrer à un développement socioéconomique régulier. Nous prenons note avec satisfaction de la fermeture de la plupart des camps de réfugiés et de personnes déplacées sans que cela ait suscité d'incidents, ainsi que de la réintégration en cours des pétitionnaires des Falintil-Forças de Defesa de Timor-Leste (F-FDTL) dans la vie civile. Nous notons également l'adoption de mesures de réforme administrative et de lois anticorruption.

Nous pensons qu'il importe de consacrer une plus grande attention à la phase qui suivra la réintégration pour permettre à tous les citoyens de gagner leur vie et d'avoir accès aux produits de première nécessité comme l'eau et d'autres services, car c'est l'une des conditions préalables à une stabilité durable dans le pays. De toute évidence, le Timor-Leste a réalisé des progrès importants. Toutefois, de nombreux défis subsistent, notamment la pauvreté, le chômage, l'absence d'une gestion immobilière et foncière efficace. Les institutions publiques demeurent en outre fragiles, et les secteurs responsables de la justice et de l'application des lois souffrent notamment de déficiences. À cet égard, la responsabilité principale en matière d'adoption d'une démarche globale à l'égard des quatre domaines prioritaires appartient aux autorités timoraises. Ces domaines sont la réforme du secteur judiciaire, le renforcement de l'État et de la

primauté du droit, la promotion d'une culture de gouvernance et de gouvernance démocratique et le développement socioéconomique pour réaliser plus de progrès dans le cadre d'une stratégie à moyen terme en coopération avec la MINUT et l'équipe de pays des Nations Unies.

Nous notons avec satisfaction les efforts déployés par le Président Ramos-Horta pour renforcer le dialogue en cours entre les divers partis politiques ainsi que tous les secteurs de la société. Il est évident que les déclarations faites récemment par les divers partis politiques et les mesures qu'ils ont prises illustrent clairement leur respect de l'état de droit et de toutes les institutions publiques. Nous espérons qu'un esprit constructif prévaudra afin de continuer à construire une société démocratique où règnent paix et stabilité.

Pendant cette période, il est important que nous continuions de renforcer et de faire progresser les institutions publiques, notamment leurs capacités, pour leur permettre de s'acquitter pleinement de leurs responsabilités, notamment dans les domaines de la sécurité, du développement socioéconomique et du respect de la primauté du droit et des droits de l'homme, et de garantir le règne de la compréhension et de la tolérance.

Nous nous félicitons des recommandations du Secrétaire général et convenons avec lui qu'il reste encore beaucoup à faire au Timor-Leste (S/2009/504, par. 53). C'est pourquoi nous appuyons ce qu'il dit à propos du maintien des effectifs et de la composition de la Mission au niveau actuel, et nous attendons avec intérêt les recommandations de l'équipe d'évaluation technique.

**M. de Rivière** (France) : Le Représentant permanent de la Suède prononcera tout à l'heure une intervention au titre de l'Union européenne à laquelle la France s'associe.

Je voudrais apporter quelques observations complémentaires. Je souhaite d'abord saluer la présence parmi nous du Vice-Premier Ministre timorais, M. José Luís Guterres, et lui adresser les félicitations de la France pour le succès des commémorations du dixième anniversaire du référendum d'autodétermination de 1999. Cet anniversaire est l'occasion de mesurer le chemin impressionnant parcouru par le pays sur la voie de l'indépendance, de la démocratie et de la prospérité. Ce succès est d'abord à mettre au crédit de la population et des responsables politiques timorais. Il n'aurait

cependant pas été possible sans l'engagement de la communauté internationale.

À cet égard, je voudrais rendre hommage, pour sa dernière apparition devant notre Conseil, au Représentant spécial du Secrétaire général. Au cours des nombreuses années qu'il a passées au Timor oriental, M. Atul Khare n'a cessé d'œuvrer aux côtés et au service de la population. Il a, par son action discrète mais efficace, en soutien des autorités, accompagné l'émergence du nouvel État sur la scène internationale. Qu'il me soit permis de souligner le rôle très positif joué également par les pays voisins, en particulier l'Indonésie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, dont le soutien a contribué à maintenir la stabilité dans le pays.

La consolidation des progrès accomplis prendra du temps. Les événements de 2006 ont montré les conséquences d'un retrait précipité de l'ONU. La présence rassurante de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) et des forces de sécurité internationales continuera à constituer un élément essentiel de la stabilité dans l'avenir proche. Nous sommes satisfaits que l'action de la MINUT s'inscrive, comme vient de l'expliquer M. Khare, dans une stratégie de moyen terme visant à l'appropriation progressive par les Timorais des tâches assumées aujourd'hui par les Nations Unies. S'agissant en particulier des transferts des compétences de maintien de l'ordre dans les districts, il sera possible dans six mois de faire un premier bilan et d'en tirer les conclusions pour l'évolution du mandat, du format et de la composition de la Mission.

Nous nous réjouissons à cet égard de l'envoi prochain d'une mission d'évaluation technique au Timor-Leste, qui répond au souci commun du Conseil de sécurité et du Secrétaire général d'assurer un meilleur suivi des opérations de maintien de la paix, en particulier en matière de police. Cela permettra aussi une mise à jour des documents de planification de la Mission, comme la résolution 1867 (2009) l'avait demandé.

Le Secrétaire général a souligné à juste titre dans son rapport (S/2009/504) l'importance qui s'attache à la lutte contre l'impunité pour les crimes commis dans le passé, condition d'une réconciliation durable. Nous partageons les préoccupations exprimées par le Représentant spécial et réitérons notre soutien à l'action de la MINUT en soutien du Procureur général du Timor-Leste, notamment à travers l'Équipe chargée des enquêtes sur les infractions graves.

**M<sup>me</sup> DiCarlo** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*): Je voudrais souhaiter une chaleureuse bienvenue au Conseil aujourd'hui à S. E. M. José Guterres, Vice-Premier Ministre du Timor-Leste, et le féliciter des réalisations du peuple timorais. Je voudrais également souhaiter la bienvenue au Représentant spécial Khare et le remercier de son exposé détaillé.

Le Timor-Leste a accompli des progrès considérables depuis la crise politique et les violences de 2006. Bien que la situation demeure fragile, l'attachement timorais à la paix est clair. Il s'est montré au grand jour le 30 août, lorsque le Timor-Leste a célébré le dixième anniversaire de la consultation populaire. Mon gouvernement se félicite des progrès accomplis par les Timorais dans le domaine de la sécurité, en particulier dans l'élaboration d'une politique nationale de sécurité et d'un projet de législation sur la sécurité, et nous reconnaissons la professionnalisation accrue de la police et de l'armée timoraises, comme en témoignent les efforts qu'elles ont déployés pour préserver un climat de sécurité et de stabilité à la suite de la tentative d'assassinat en février 2008 du Président et du Premier Ministre.

Le récent transfert de la responsabilité des activités de police de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) à la Police nationale du Timor-Leste dans trois districts a été un pas en avant, et nous espérons continuer à voir d'autres transferts de responsabilités à la police timoraise dans un avenir proche. Nous encourageons également les Timorais, alors qu'ils continuent d'établir leur politique nationale de sécurité, à définir clairement les rôles de la police et de l'armée – c'est un élément essentiel d'un régime de droit et d'une administration de la justice véritables.

Les États-Unis sont déterminés à aider le Timor-Leste à développer son secteur de la sécurité. Nous avons accru notre coopération militaire et menons en ce moment des exercices de formation au Timor-Leste et en Indonésie voisine. Nous sommes heureux que les principaux décideurs timorais aient accepté notre invitation à participer à des programmes à l'Asia-Pacific Center on Security Studies (Hawaii) pour la deuxième année consécutive.

Le Timor-Leste a également progressé dans les domaines de la gouvernance démocratique et de l'état de droit. Nous félicitons les Timorais pour le déroulement pacifique des élections locales, et la

MINUT pour son appui à ce processus. Nous applaudissons également l'initiative du Président Ramos-Horta tendant à engager un dialogue étendu avec les Timorais sur des questions prioritaires. Cependant, un élément crucial d'une gouvernance démocratique est l'indépendance du système judiciaire. Nous encourageons donc le Gouvernement timorais à poursuivre ses réformes administratives, y compris la création de cadres législatifs et d'un secteur de la justice qui garantissent que nul ne puisse éluder sa responsabilité pour des infractions pénales et que des violations graves des droits de l'homme ne restent pas impunies. Nous estimons que les recommandations figurant dans l'évaluation indépendante générale des besoins du secteur de la justice pourraient servir de guide pour réformer ce secteur et renforcer la responsabilisation.

La cohésion sociale et le développement économique sont des facteurs déterminants de la stabilité à long terme. La récente fermeture des camps de personnes déplacées, et le retour et la réinstallation de ces personnes dans des conditions de sécurité sont des étapes importantes vers la réconciliation. Par ailleurs, nous reconnaissons les progrès accomplis par les dirigeants timorais dans leurs travaux sur les priorités nationales exposées dans le Pacte international pour le Timor-Leste (voir S/2008/501, par. 36) ainsi que les mesures prises par le Gouvernement pour améliorer l'accès à l'enseignement primaire, faire baisser la malnutrition et le niveau du chômage et améliorer la protection de l'enfance. Il est crucial que les dirigeants timorais poursuivent ces efforts afin de réduire la pauvreté et de créer de nouveaux emplois – un critère prioritaire énoncé dans le rapport du Secrétaire général (S/2009/504).

De leur côté, les États-Unis continueront d'appuyer les Timorais dans leurs efforts. Cette année, nous avons versé 24 millions de dollars pour financer tout un ensemble de programmes, notamment dans les domaines de la santé, du développement économique rural et de la réforme judiciaire.

Je voudrais terminer en rendant hommage au Représentant spécial Khare et en le remerciant de ses efforts dévoués pour promouvoir la stabilité et la prospérité au Timor-Leste. Nous lui souhaitons plein succès dans ses tâches futures.

**Le Président** (*parle en anglais*): Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de mon pays.

Je me félicite de la participation à la présente séance du Conseil de S. E. M. José Luís Guterres, Vice-Premier Ministre du Timor-Leste, et je le remercie de sa déclaration. Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, Atul Khare, de son exposé et je le félicite des contributions qu'il a apportées au processus de consolidation de la paix et de développement dans le pays depuis trois ans qu'il occupe le poste de chef de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT). Comme c'est peut-être la dernière fois que M. Khare assiste à une séance du Conseil à ce titre, je lui souhaite encore plus de succès dans ses entreprises futures.

Nous nous associons à la déclaration commune des membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est qui sera prononcée par l'Ambassadeur de la Thaïlande.

Nous trouvons encourageants les efforts déployés par le Gouvernement et le peuple timorais, notamment pour préserver une situation généralement calme sur le plan de la sécurité publique, propice à la réalisation des objectifs politiques, sociaux et économiques du pays. La période considérée a été caractérisée, entre autres, par la réalisation de plus de 60 % des objectifs de développement socioéconomiques fixés pour les deux premiers trimestres de cette année, la célébration avec succès du dixième anniversaire de la consultation populaire, l'amélioration visible des processus législatifs, la poursuite du dialogue et de la réconciliation et la tenue d'élections locales.

Ces résultats ont été rendus possibles grâce, tout d'abord, à la forte détermination du Gouvernement et du peuple timorais à faire avancer le processus national de paix et de développement. Nous félicitons le Gouvernement timorais et le Président, José Ramos Horta, personnellement, de leur détermination à renforcer l'unité nationale en bâtissant un consensus, à améliorer le dialogue, la consultation, la réconciliation et la médiation politiques, et à promouvoir le progrès en remédiant à la situation des personnes déplacées, problème important issu de la crise de 2006. Ces mesures, conjuguées aux plans parlementaires d'intensification des réformes administrative et législative, de lutte contre la corruption et de renforcement des capacités qui ont été approuvés, permettront aux institutions de l'État de mieux s'acquitter de leurs tâches difficiles avec un plus large appui du public. La participation active et constructive de personnes de toutes conditions sociales au processus

politique du pays revêt plus que jamais une importance colossale dans la mise en œuvre de ces mesures.

Nous apprécions beaucoup les efforts que la MINUT déploie dans le cadre de son mandat pour fournir une assistance au Timor-Leste, notamment en ce qui concerne le maintien de la sécurité publique, l'organisation d'élections locales et la mise en œuvre de projets de renforcement des capacités juridiques et policières, dans le but d'aider la Police nationale du Timor-Leste à assumer ses responsabilités, dans le cadre d'un processus progressif et en plusieurs étapes. À cet égard, nous nous félicitons du transfert en douceur de la responsabilité principale des activités de police de la MINUT au Gouvernement timorais dans trois districts et au centre de formation de la police. Nous sommes convaincus que l'examen de cette étape initiale par les institutions compétentes donnera des indications utiles sur la façon de procéder avec plus d'efficacité lors des prochaines étapes du transfert de la responsabilité des activités de police à la Police nationale du Timor-Leste, ce qui conduira à terme à l'entière appropriation par le Timor-Leste de son processus de paix.

Toutefois, comme il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2009/504), les menaces imminentes à la stabilité et au développement du Timor-Leste, notamment la pauvreté, le chômage et le manque d'expérience des institutions chargées de la sécurité, ne laissent aucune place à l'autosatisfaction. S'il est nécessaire que le Gouvernement et le peuple timorais intensifient leurs efforts, la communauté internationale doit également poursuivre son engagement en faveur de la paix et du développement dans ce pays, en accordant la priorité au renforcement du secteur de la sécurité et à l'amélioration de l'éducation de base, de la santé et de la nutrition, de la protection de l'enfance et du développement rural, dans le but d'atteindre les objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). L'exécution du mandat de la MINUT, en particulier dans les domaines prioritaires, exige un renforcement de la coordination de la Mission avec le Gouvernement du Timor-Leste et les autres partenaires des Nations Unies, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

En tant que pays de la région et proche voisin du Timor-Leste, le Viet Nam a toujours appuyé et aidé le Gouvernement et le peuple timorais dans leurs efforts

en faveur de la paix, du renouveau et du développement, et continuera de le faire dans la mesure de ses capacités.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité et donne la parole au représentant de la Thaïlande.

**M. Sinhaseni** (Thaïlande) (*parle en anglais*): J'ai l'honneur d'intervenir au nom des 10 États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), soit le Brunéi Darussalam, le Cambodge, l'Indonésie, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, la République démocratique populaire lao, Singapour, le Viet Nam et la Thaïlande.

L'ASEAN tient à féliciter le Viet Nam, État membre de l'ASEAN, de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre et de sa décision de convoquer le présent débat sur cette question d'une importance cruciale pour notre région.

L'ASEAN souhaite de nouveau une chaleureuse bienvenue à New York de S. E. M. José Luís Guterres, Vice-Premier Ministre du Timor-Leste, lui-même un ami proche de l'ASEAN. Cette dernière le remercie de sa participation personnelle au Forum régional de l'ASEAN qui a eu lieu en juillet dernier à Phuket (Thaïlande) et de son message d'engagement en faveur d'un renforcement des relations avec l'ASEAN.

L'ASEAN adresse également ses remerciements et tient à rendre hommage à M. Atul Khare, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste, ainsi qu'aux hommes et aux femmes de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) qui aident avec dévouement le Gouvernement et le peuple timorais à mener leur processus d'édification de la nation. Nous nous associons aux vœux de succès dans ses futures entreprises adressés à M. Khare.

Dès le départ, plusieurs États membres de l'ASEAN ont fourni des contingents et des unités de police aux missions successives des Nations Unies au Timor-Leste, y compris à la mission actuelle, la MINUT. Cette contribution constitue en soi une preuve de l'appui de l'ASEAN à l'Organisation des Nations Unies sur cette question.

Je voudrais saisir cette occasion pour faire part de la position de l'ASEAN sur les quelques points suivants. Tout d'abord, l'ASEAN se félicite des progrès soutenus réalisés au Timor-Leste dans les quatre domaines définis dans le mandat de la MINUT,

à savoir l'examen et la réforme du secteur de la sécurité; le renforcement du régime de droit; la promotion d'une culture de la gouvernance démocratique et du dialogue; et le développement économique et social. Nous félicitons le Gouvernement et le peuple timorais d'avoir organisé avec succès la célébration du dixième anniversaire de la consultation populaire, le 30 août dernier, et des élections locales début octobre; ces événements ont été, à notre avis, des étapes importantes pour le pays.

L'ASEAN est heureuse de voir que la situation globale en matière de sécurité reste calme et que des progrès considérables ont été accomplis dans la recherche de solutions aux deux problèmes hérités de la crise de 2006. Nous notons en particulier avec satisfaction que les 65 camps qui accueillaient des personnes déplacées ont été officiellement fermés sans incident notable et que la réintégration des « pétitionnaires » dans la vie civile s'est bien déroulée. Nous sommes convaincus que le Timor-Leste continuera de réaliser d'autres avancées similaires.

Deuxièmement, l'ASEAN se félicite de la reprise progressive, depuis le mois de mai 2009, par la Police nationale du Timor-Leste des fonctions essentielles de maintien de l'ordre dans certains districts ou unités, sur la base des critères établis d'un commun accord par le Gouvernement du Timor-Leste et la MINUT. L'ASEAN est pleinement favorable à une nouvelle action internationale, sous forme d'une assistance tant bilatérale que multilatérale, pour appuyer le renforcement des capacités de la Police nationale du Timor-Leste. Nous approuvons également l'action menée en vue de la mise en place de mécanismes clairs de direction et de commandement, acceptés par les institutions qui s'occupent de la sécurité dans les zones frontalières, et de l'établissement de mécanismes de responsabilisation et de contrôle civil de ces institutions.

Troisièmement, l'ASEAN appuie pleinement la ferme détermination du Gouvernement timorais à promouvoir le développement socioéconomique du pays, qui s'est traduite par la réalisation de progrès réguliers dans les domaines de priorité nationale. Nous saluons également la volonté du Gouvernement d'intégrer les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans sa stratégie nationale de développement. À cet égard, nous ne devons pas laisser la crise financière et économique mondiale compromettre la fourniture d'une assistance internationale au Timor-Leste et l'établissement de partenariats



internationaux avec ce pays. Alors que le Timor-Leste poursuit son processus d'édification de la nation, l'aide au développement fournie par les partenaires internationaux est décisive pour assister ce pays dans cette période sensible.

Gardant cela à l'esprit, comme l'a indiqué le Représentant spécial, les États membres de l'ASEAN, de manière individuelle, collaborent étroitement avec le Gouvernement timorais dans des domaines correspondant aux priorités nationales de ce pays, notamment l'élimination de la pauvreté, la création d'emplois, la sécurité alimentaire, le développement rural, la pêche, le développement des infrastructures, la santé publique et le développement des ressources humaines.

Quatrièmement, l'ASEAN appuie la recommandation figurant dans le rapport du Secrétaire général (S/2009/504) selon laquelle les effectifs et la composition actuelle de la MINUT ne doivent pas être modifiés, notamment ses unités de police constituées, au moment où le Timor-Leste engage le processus délicat de réforme du secteur de la sécurité. Le maintien de la paix et de la stabilité sera essentiel au développement socioéconomique et aux efforts visant à asseoir sur des bases solides et durables la gouvernance démocratique du pays. En même temps, l'ASEAN estime que nous devrions être clairs à propos du rôle futur de l'Organisation des Nations Unies au Timor-Leste et des meilleurs moyens d'assurer une transition sans heurts de la phase du maintien de la paix à celle de la consolidation durable de la paix. À cet égard, l'ASEAN attend avec intérêt les recommandations du Secrétaire général relatives à une modification éventuelle du mandat et des effectifs de la MINUT, qui figureront dans son prochain rapport.

Dernier point qui lui semble extrêmement important : l'ASEAN tient à rappeler que le concept d'appropriation nationale devrait être non seulement un principe régissant tous les aspects de l'action de la MINUT mais également l'objectif ultime de la communauté internationale au Timor-Leste. L'ASEAN est absolument convaincue qu'il est essentiel de veiller à ce que les dirigeants et le peuple timorais soient pleinement associés à toute stratégie et à tous objectifs que l'Organisation des Nations Unies pourrait mettre au point pour le pays. Nous devrions tous faire en sorte que le processus d'édification de la nation soit un processus émanant du peuple timorais, mené par le peuple timorais, pour le peuple timorais. À cet égard,

l'ASEAN reste totalement solidaire du Timor-Leste qui est un partenaire régional et, avant tout, un pays ami.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Suède.

**M. Lidén** (Suède) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur d'intervenir au nom de l'Union européenne. La Turquie, la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, la Serbie, l'Ukraine, la République de Moldova et l'Arménie s'associent à cette déclaration.

L'Union européenne félicite le Timor-Leste à l'occasion du dixième anniversaire du référendum du 30 août qui a permis à ce pays d'accéder à une indépendance longtemps attendue. Le processus inédit d'édification de la nation qui a suivi depuis lors constitue une réalisation majeure, même si de nombreux défis subsistent. L'UE saisit cette occasion pour rappeler le souvenir des nombreux Timorais qui ont perdu la vie lors des violences qui ont eu lieu lors du référendum. Nous tenons également à rendre hommage à ceux qui sont morts au service des missions des Nations Unies au Timor-Leste.

Ainsi qu'il ressort du tout dernier rapport du Secrétaire général (S/2009/504), des mesures importantes ont été prises au cours de l'année écoulée pour remédier aux problèmes de sécurité et mettre en place les structures de l'État, mais les événements de février de l'année dernière sont là pour rappeler que la stabilité à long terme et le développement durable de Timor-Leste ne peuvent pas être considérés comme acquis. La Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (UNIT) continuera de jouer un rôle important en matière d'assistance au Timor-Leste au cours de la période à venir.

La réussite des élections locales tenues le 9 octobre constitue un autre jalon dans le processus démocratique du Timor-Leste. La manière dont elles se sont déroulées montre que d'importants progrès ont été faits en matière de renforcement des capacités et de gouvernance démocratique. Nous encourageons les autorités à organiser dans le même esprit les élections municipales et de district en 2010. Il est également encourageant que la situation au Timor-Leste soit restée calme ces derniers mois.

Des progrès considérables ont été faits dans le règlement de la situation des personnes déplacées à l'intérieur du pays. L'UE félicite le Gouvernement

timorais d'avoir fermé les camps de personnes déplacées à Dili et Baucau.

L'UE souscrit à l'avis du Secrétaire général selon lequel, pour l'heure, la MINUT devrait maintenir ses effectifs actuels et ses unités de police devraient continuer à faire appliquer la loi à titre provisoire si on le leur demande. Dans le même temps, le processus de transfert des responsabilités à la Police nationale doit se poursuivre en vue de préparer le terrain à une future transition et au retrait progressif de la MINUT.

Il existe un lien entre la réforme du secteur de la sécurité et la réduction à terme des activités de la MINUT. Nous nous félicitons des efforts du Gouvernement pour mettre au point une politique nationale de sécurité et renforcer les cadres juridiques dans le secteur de la sécurité. Le rôle des forces nationales de défense en temps de paix doit être défini, et leurs relations avec la Police nationale clarifiées. Un modèle cohérent et détaillé devrait être établi pour l'ensemble du secteur de la sécurité, prévoyant l'établissement de mécanismes de responsabilisation et de surveillance civile.

Un autre défi crucial au cours de la période à venir sera de mettre en place un système socioéconomique durable qui puisse créer des emplois et aider l'État à s'acquitter de ses fonctions sociales de base. L'Union européenne encourage le Timor-Leste à utiliser le Fonds pétrolier pour des projets d'investissement futurs et à stimuler les secteurs économiques autres que l'industrie pétrolière en se concentrant sur la création d'emplois et la construction d'infrastructures.

Pour la période de 2008 à 2013, l'Union européenne fournira environ 200 millions d'euros, à l'appui en particulier de domaines clefs du secteur public. L'Union européenne a l'intention de financer des programmes de travail nécessitant une main d'œuvre importante, principalement à travers la mise en œuvre du programme de développement rural.

Nous nous félicitons des efforts pour mettre en place un cadre stratégique intégré définissant les objectifs et activités à l'appui de l'édification de l'État au Timor-Leste. Des critères concrets permettront à la communauté internationale de mieux axer son aide sur les domaines prioritaires et faciliter la réduction à terme des effectifs de la MINUT. Nous attendons également avec intérêt le plan de développement national révisé indiquant que le Gouvernement assure

le contrôle du processus, ce qui donnera aux donateurs les orientations à long terme dont ils ont besoin.

Depuis 1999, l'Union européenne a fourni au peuple timorais plus de 800 millions d'euros d'aide humanitaire et d'aide au développement. Notre assistance se poursuivra, et nous souhaitons vivement que s'instaure à l'avenir un partenariat actif avec le Gouvernement et le peuple timorais.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Portugal.

**M. Mores Cabral** (Portugal) (*parle en anglais*) : Le Portugal se félicite de cette occasion de s'associer une fois encore aux délibérations du Conseil sur Timor-Leste. Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette réunion.

Comme d'autres orateurs avant moi, je voudrais souhaiter une chaleureuse bienvenue au Vice-Premier Ministre, José Luis Guterres, et le remercier de sa précieuse contribution au présent débat. Permettez-moi également de remercier M. Atul Khare pour son rapport très utile.

Le Portugal s'associe bien évidemment à la déclaration faite par le Représentant de la Suède au nom de l'Union européenne, mais en tant que représentant d'un pays qui a longtemps partagé une histoire commune avec le Timor-Leste, je voudrais souligner quelques points spécifiques.

La période considérée dans le rapport a été marquée par la célébration du dixième anniversaire de la consultation populaire du 30 août 1999, lors de laquelle le peuple timorais s'est prononcé avec force pour l'indépendance. En dépit de toutes les difficultés, le Timor-Leste a depuis lors poursuivi sur la voie de la consolidation de la paix, de la stabilité démocratique et du développement économique. Le Portugal félicite également le Gouvernement timorais d'avoir réussi à remédier à certains problèmes économiques et de sécurité anciens, à renforcer la stabilité économique et à régler la situation des personnes déplacées à l'intérieur du pays, surmontant ainsi les difficultés découlant de la crise dramatique de mai 2006.

Dans ce contexte, je voudrais mettre l'accent sur la reprise de ses responsabilités opérationnelles par la Police nationale du Timor-Leste dans le cadre d'un processus progressif convenu avec la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), qui devrait être totalement achevé très prochainement. Nous prodiguons à cet effet nos encouragements aux

autorités timoraises. Le Parlement et le développement du dialogue politique ont également joué un rôle important dans le renforcement de la gouvernance démocratique et la consolidation de l'État. Les élections tenues récemment au niveau local ont constitué un autre jalon sur la voie du processus démocratique. Nous encourageons le Gouvernement à prendre d'autres mesures pour consolider les institutions démocratiques du Timor-Leste.

La MINUT a joué un rôle de premier plan dans ce processus, contribuant activement aux résultats obtenus dans les quatre domaines de son mandat : l'examen et la réforme du secteur de la sécurité, le renforcement de du régime de droit, le développement économique et social et la promotion d'une culture de la gouvernance démocratique, notamment le renforcement du dialogue politique.

Le Portugal partage l'avis du Secrétaire général quant à la nécessité d'une relance du dialogue entre tous les groupes politiques et toutes les couches de la société. Nous partageons également l'avis selon lequel la sécurité et la stabilité à long terme dépendront de la capacité des institutions chargées de la sécurité à agir de manière responsable et efficace en respectant la primauté du droit et les droits de l'homme.

Le peuple timorais a, à maintes reprises, démontré sa détermination à construire une société démocratique, pacifique et stable. Cependant, la consolidation de ces objectifs requiert un appui constant de la communauté internationale. Il est important que le peuple timorais sache qu'il n'est pas isolé dans ses efforts.

Pour toutes ces raisons, nous estimons que la MINUT devrait maintenir ses effectifs actuels pour le moment, y compris la capacité de ses unités de police à faire appliquer la loi à titre provisoire. Parallèlement, le processus de transfert des responsabilités à la Police nationale doit se poursuivre en vue de préparer le terrain à une future transition et au retrait progressif de la MINUT.

L'autre défi crucial à relever dans le proche avenir sera de construire une économie durable que renforcerait une culture de la gouvernance responsable et transparente, qui crée des emplois et aide l'État à s'acquitter de ses fonctions sociales de base. Les éléments présentés par M. Guterres au cours de notre débat à ce propos sont réellement encourageants, notamment en ce qui concerne la croissance économique.

Le Portugal a contribué et continuera de contribuer à ces objectifs en sa qualité de donateur principal dans une large gamme de domaines, y compris la gouvernance et la fonction publique, la justice, l'éducation et la réforme du secteur de la sécurité. Nous demeurons également fermement attachés au rôle de la MINUT; nous avons fourni 200 agents de maintien de la paix et nous appuyons pleinement toutes les activités dans les domaines qui relèvent de la Mission.

Le maintien de la présence de la MINUT est essentiel pour assurer la viabilité des activités en faveur de la consolidation de la paix, de la démocratie et du développement au Timor-Leste. Je voudrais évoquer également le travail très utile du Représentant spécial du Secrétaire général, et sous sa direction compétente, de l'ensemble du personnel de la MINUT. Au cours des trois années écoulées, M. Atul Khare a fait un travail remarquable qui sera à jamais associé à toutes les réalisations de la MINUT. Nous tenons à le féliciter pour tous les efforts qu'il a consentis ainsi que pour son dévouement.

En conclusion, qu'il me soit permis d'adresser au peuple timorais et à ses dirigeants démocratiques nos meilleurs vœux de succès dans leurs efforts pour relever ces défis importants, et de les assurer de notre constante solidarité.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant du Brésil.

**M<sup>me</sup> Viotti** (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir permis que se tienne ce débat ainsi que de la possibilité qui m'est donnée d'y participer. Je voudrais également souhaiter chaleureusement la bienvenue à M. José Luis Guterres, Vice-Premier Ministre de Timor-Leste. Son exposé exhaustif montre combien le Gouvernement s'est activé à relever, avec beaucoup de succès, les nombreux défis auxquels se heurte le pays.

Je remercie aussi le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste, M. Atul Khare, de son exposé et le félicite du travail exceptionnel qu'il a accompli. Permettez-moi de saisir cette occasion pour rendre hommage à M. Khare pour sa direction avisée et son engagement au côté du Timor-Leste et de son peuple. Quand il terminera son mandat à la fin de l'année, il laissera en héritage une contribution extraordinaire reflétée dans les nombreuses réalisations du Timor-Leste en matière de consolidation de la paix et de progrès pour le développement économique et

social. Je lui adresse tous mes vœux pour ses entreprises futures.

Au moment où le Timor-Leste et ses nombreux amis célèbrent le dixième anniversaire de la consultation populaire, nous constatons avec grand plaisir que le pays va de l'avant et qu'il construit et renforce, lentement mais sûrement, les institutions propres à un État moderne démocratique. Les Timorais peuvent être fiers de ce qu'ils ont accompli jusqu'ici et demeurer confiants en l'avenir.

Une telle tendance positive apparaît clairement dans le dernier rapport en date du Secrétaire général (S/2009/504). Il décrit une amélioration importante de la situation générale au cours des neuf premiers mois de 2009.

Ce qui est particulièrement important, c'est que la situation sécuritaire reste calme et qu'on se penche sur les conséquences de l'instabilité passée. La reprise continue de ses responsabilités par la Police nationale du Timor-Leste est particulièrement positive. Nous appuyons la démarche progressive adoptée à cet égard, qui repose sur des critères résultant d'un accord entre le Gouvernement timorais et la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT). Il est encourageant qu'en dépit de ses déficiences, ce processus ne se soit pas accompagné d'une recrudescence de la criminalité et des troubles. Au contraire, le nombre d'incidents signalés chaque semaine est en fait en baisse.

La fermeture de tous les camps de personnes déplacées est une évolution importante sur le plan humanitaire aussi bien que politique. C'est un signe de progrès. Afin de tourner complètement une page triste de l'histoire du pays et d'éviter une potentielle déstabilisation, il faut prêter attention aux aspects liés au retour des personnes déplacées, en particulier le logement, les droits à la terre et à la propriété et la génération de revenus.

Il est encourageant de voir l'engagement continu des partis politiques dans le débat démocratique. La tenue d'élections locales pacifiques le 9 octobre, dont nous félicitons le Gouvernement du Timor-Leste, est encore un nouveau pas vers la consolidation de la démocratie. La stabilité démocratique est essentielle pour assurer la prospérité, l'édification de l'État et une représentation populaire effective. Nous félicitons donc les dirigeants politiques et les encourageons à continuer de participer au processus démocratique qui

est le seul moyen de relever les défis auxquels le pays a à faire face.

Un solide développement économique et social est essentiel pour consolider ces réalisations. Le progrès accompli dans la réalisation des objectifs de l'accord international pour le Timor-Leste, la croissance vigoureuse du produit intérieur brut calculé sans les revenus du pétrole en 2008 et la forte croissance prévue pour 2009 et 2010, sont d'excellentes nouvelles. À long terme, la consolidation de l'économie et la réduction de la pauvreté exigeront d'importants investissements dans tous les secteurs non pétroliers de production, comme l'a indiqué le Secrétaire général.

Il sera également nécessaire d'accroître et d'améliorer l'investissement social. Les mesures prises par le Gouvernement timorais pour continuer à améliorer l'éducation de base, la santé, la nutrition et la protection de l'enfant et à stimuler le développement rural sont louables et devraient être appuyées. Elles sont essentielles pour permettre au pays de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Le Brésil a contribué à ces efforts grâce à une coopération bilatérale dans des domaines aussi divers que l'éducation, l'agriculture et la culture, la justice, la sécurité, la gouvernance démocratique et la défense. Nous avons l'intention de renforcer encore notre coopération, qui continuera de mettre l'accent sur le renforcement des capacités dont l'on a tant besoin.

Le progrès réalisé par le Timor-Leste dans certains domaines est sans doute le résultat de la détermination de son gouvernement et de son peuple. C'est aussi le résultat de l'engagement inébranlable de la communauté internationale. Il est temps que nous respections tous cet engagement, compte tenu du fait que le progrès et la stabilité sont toujours fragiles, comme le souligne le rapport. Les gains récents en matière de sécurité ne devraient pas nous induire en erreur. La Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) demeure un acteur vital sur le terrain et continuera de l'être jusqu'à ce que les gains soient fermement consolidés. Le Brésil est convaincu qu'avec notre appui collectif, le Gouvernement timorais continuera de travailler intensément et effectivement à cette fin.

**Le Président** (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole au représentant de la Nouvelle-Zélande.

**M. Mclay** (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*): Je me joins aux autres orateurs pour remercier le Vice-Premier Ministre du Timor-Leste, M. José Luís Guterres, et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Atul Khare, pour leurs exposés d'aujourd'hui. Je remercie également le Secrétaire général pour son rapport (S/2009/504) sur la situation au Timor-Leste. Nous saluons particulièrement le rôle joué par M. Khare dans la supervision des progrès que nous examinons aujourd'hui, et lui souhaitons plein succès pour l'avenir.

Pendant 10 ans, la Nouvelle-Zélande a été heureuse de travailler avec le Timor-Leste, les missions successives des Nations Unies et d'autres partenaires bilatéraux, et est fière du rôle qu'elle a joué en aidant à édifier cette nouvelle nation. Nous apprécions les observations faites par divers membres du Conseil qui ont reconnu ce rôle. Nous sommes résolus à continuer d'offrir notre assistance et notre appui total pour une prolongation du mandat de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT).

On nous a parlé aujourd'hui des progrès considérables réalisés au Timor-Leste depuis notre dernière rencontre. Le pays est calme. Des élections locales paisibles, libres et régulières se sont récemment déroulées, appuyées par l'ONU. Lentement mais sûrement, les institutions du Timor-Leste se renforcent. Il y a eu relativement peu d'incidents sécuritaires cette année, et ceux qui se sont produits étaient de nature criminelle, plutôt que le résultat de l'instabilité.

La Force de stabilisation internationale Australie/Nouvelle-Zélande met de plus en plus l'accent sur le renforcement des capacités et l'assistance au développement. Parallèlement, nous reconnaissons que la simple présence de la Force, comme celle de la Police des Nations Unies, constitue un élément dissuasif pour ceux qui, autrement pourrait chercher à fomenter le désordre.

La Police nationale du Timor-Leste (PNTL) reprend à l'ONU la responsabilité des activités pratiques de police, quartier par quartier. Nous suivrons avec intérêt la reprise des activités de police le mois prochain, à Viqueque.

La Nouvelle-Zélande continue d'aider la Police nationale du Timor-Leste à se développer, grâce à une coopération au niveau de la police de proximité. Notre projet pilote à la prison de Becora à Dili et à Suai dans le quartier de Covalima avance bien, et on progresse dans l'action entreprise avec la PNTL et d'autres

policiers des Nations Unies en vue d'étendre à d'autres régions le système de la police de proximité. Nous estimons qu'une police de ce type peut contribuer notablement à promouvoir une société paisible et harmonieuse.

Ce sont là des évolutions positives. Ensemble, elles aident à créer exactement le type d'environnement dont le Gouvernement du Timor-Leste a besoin pour relever les défis à long terme, y compris ceux que le Secrétaire général a identifiés : créer des institutions étatiques, mettre en place des systèmes de gouvernance effectifs et représentatifs, instituer des mécanismes crédibles pour régler les questions de justice et de droits de l'homme. Il s'agit aussi des défis posés par la mise en place d'une économie forte et la création d'emplois effectifs, en particulier pour les jeunes. Nous devons appuyer le Gouvernement en encourageant la croissance du secteur privé, parce que seul ce secteur peut offrir les nombreux emplois qui seront nécessaires à l'avenir.

La Nouvelle-Zélande estime que le Timor-Leste entre dans une phase de transition. Nous ne pouvons pas encore être tout à fait sûrs que le calme actuel va correspondre à une stabilité à long terme. La violence inattendue de 2006 nous a rappelé qu'il est dangereux de faire de tels calculs trop tôt ou trop vite. Mais il est également évident que le pays n'est plus dans un état de crise. Comme le dit le Gouvernement timorais, la situation est passée de l'état de conflit à l'état de développement

Cela signifie que si l'appui de la communauté internationale est toujours nécessaire, la nature et la direction de cet appui doivent évoluer et changer. Cela veut aussi dire que nous allons de plus en plus demander des contributions – multilatérales aussi bien que bilatérales – auprès d'un vaste éventail d'acteurs internationaux dotés de qualifications et de connaissances très diverses.

L'ONU doit jouer un rôle central dans cet environnement en évolution. Nous estimons qu'elle doit continuer d'appuyer le Timor-Leste afin de renforcer ses institutions nationales et œuvrer en vue d'élections paisibles et crédibles en 2012. Mais pour qu'elle reste efficace, la MINUT doit avoir la possibilité d'évoluer. Il est indispensable que la Mission reste attentive à l'environnement en mutation dans lequel elle opère.

À cet égard, la mission d'évaluation technique de l'ONU qui se rendra prochainement au Timor-Leste est

utile, et nous attendons avec grand intérêt ses recommandations sur l'avenir de la MINUT à moyen terme. Nous ne souhaitons pas nous perdre en spéculations quant aux conclusions probables de cette mission mais, comme le Secrétaire général, nous pensons que toute modification éventuelle des effectifs de la police de la MINUT devrait cependant se faire de manière progressive de façon à ce que le public continue d'avoir confiance dans la stabilité de la situation en matière de sécurité.

Étant l'un des deux partenaires au sein de la Force internationale de stabilisation, nous sommes également d'avis que toute décision concernant l'avenir de la MINUT devrait continuer à tenir compte du lien étroit qui existe entre les opérations de l'ONU et celles de cette Force. Celle-ci est chargée d'assurer la sécurité de la MINUT, et il est d'une importance capitale de coordonner de manière très étroite les décisions relatives à l'avenir de ces deux éléments fondamentaux de la présence internationale de sécurité.

La Nouvelle-Zélande peut assurer le Conseil de sécurité qu'elle continuera d'apporter appui et encouragement aux dirigeants et au peuple du Timor-Leste, ainsi qu'à M. Khare et son équipe de la MINUT. Nous remercions le Conseil de l'appui constant qu'il accorde au Timor-Leste, et le Viet Nam de présider le présent débat.

Il y a 10 ans, lorsque régnaient l'anarchie et la violence, il était difficile d'imaginer la nouvelle nation qui se matérialise aujourd'hui. Les problèmes de sécurité et de gouvernance et les difficultés sociales et économiques ont été pris à bras le corps et, dans l'ensemble, ils ont été résolus. Le Timor-Leste peut désormais s'attaquer avec confiance aux autres défis que sont la mise en place d'institutions nationales et la constitution d'un gouvernement démocratique et représentatif, l'établissement de mécanismes crédibles chargés d'assurer la justice et la protection des droits de l'homme et la mise sur pied d'une économie solide et durable. Dans l'esprit de la coopération de ces 10 dernières années, la Nouvelle-Zélande en est fière et s'enorgueillit également d'avoir appuyé et favorisé l'émergence de ce nouveau membre de la famille internationale des nations libres et indépendantes.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Australie.

**M. Quinlan** (Australie) (*parle en anglais*) : L'Australie se félicite de l'occasion qui lui est donnée de participer encore une fois aux délibérations du

Conseil de sécurité sur le Timor-Leste. Nous saluons tout particulièrement la participation du Vice-Premier Ministre, M. Guterres, à la présente séance. Nous félicitons le Timor-Leste qui a célébré récemment le dixième anniversaire de la consultation populaire parrainée par l'ONU, et nous souscrivons à la déclaration publiée le 27 août par le Président du Conseil de sécurité dans laquelle il réaffirmait l'appui du Conseil à l'action du peuple et du Gouvernement du Timor-Leste et à la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) pour permettre à la MINUT de s'acquitter de son mandat. La mise en œuvre effective de ce mandat reste essentielle.

Pour sa part, l'Australie demeure un ami indéfectible du Timor-Leste et elle continuera, dans la mesure de ses possibilités, d'apporter son concours à l'action de la communauté internationale afin d'aider ce pays à devenir une nation stable et prospère. Nous nous félicitons de l'évolution positive des conditions de sécurité depuis les attentats du 11 février 2008 contre le Président Ramos-Horta et le Premier Ministre Gusmão, comme l'a montré récemment – le 9 octobre – le bon déroulement des élections locales au niveau des suko au cours desquelles il n'y a eu que des incidents mineurs et isolés sur le plan de la sécurité. Nous nous réjouissons également de la fermeture du dernier camp de personnes déplacées et félicitons le Gouvernement du Timor-Leste et les autres acteurs qui y ont concouru.

Nous comprenons bien cependant que la fermeture de ces camps n'est que la première étape du processus de réinsertion. Le retour d'un nombre important de personnes dans des communautés aux infrastructures et autres services d'appui limités présentent de nouveaux dangers et d'autres défis. L'Australie continuera assurément à appuyer les efforts déployés par le Gouvernement du Timor-Leste afin d'assurer la stabilité du processus de retour et de réinsertion.

Les Forces de sécurité internationales commandées par l'Australie ont commencé à passer d'un rôle exclusif d'appui à la sécurité à un rôle de coopération dans le domaine de la défense avec l'armée du Timor-Leste afin d'appuyer les tâches du propre programme de coopération de l'Australie en matière de défense. Nous tenons à souligner la coopération notable de la MINUT et d'autres partenaires internationaux avec les Forces de sécurité internationales. Nous tenons tout particulièrement à remercier la Nouvelle-Zélande de sa contribution.

En plus des activités menées dans le cadre du programme de coopération en matière de défense, le Programme bilatéral australien de développement de la police du Timor-Leste est mené en étroite collaboration avec le Gouvernement et la Police nationale du Timor-Leste pour développer ses capacités. Bien qu'il y ait eu et continue d'y avoir des progrès, le rôle de l'ONU sur le terrain dans ce domaine en particulier reste considérable et tout à fait crucial. Un fait nouveau notable cette année a été le début du transfert de la responsabilité du maintien de l'ordre de la police des Nations Unies à la Police nationale du Timor-Leste. Le processus convenu mutuellement entre le Gouvernement du Timor-Leste et la MINUT consiste en un transfert progressif dans le cadre duquel chaque district et chaque unité spécialisée doit satisfaire à un ensemble de critères objectifs. En conséquence, comme nous le savons, trois districts et une unité ont à ce jour été transférés à la Police nationale.

Nous sommes très favorables à cette approche conjointe, qui non seulement garantit un transfert contrôlé et méthodique, mais fournit également de précieuses informations aux partenaires internationaux quant aux besoins critiques de la Police nationale. Nous estimons nous aussi, comme l'affirme le Secrétaire général dans son rapport (S/2009/504), qu'un suivi continu par la MINUT sera essentiel en la matière et que le Timor-Leste et la MINUT engagent actuellement un processus délicat – comme il est dit dans le rapport – de transfert auquel nous ne devons pas imposer un calendrier artificiel prédéterminé.

Le développement du secteur judiciaire s'est poursuivi avec l'addition de nouveaux juges, d'avocats commis d'office et de procureurs. Les tribunaux de district fonctionnent et assurent un nombre croissant de services judiciaires à la population rurale. L'Australie – à l'instar d'autres acteurs – continue d'appuyer le développement du secteur judiciaire. Si dans l'ensemble les progrès réalisés dans ce secteur sont encourageants, il ne faut pas oublier le principe clair de la séparation des pouvoirs afin de faire en sorte que le pouvoir judiciaire soit fort et indépendant.

Bien entendu, ce sont le Gouvernement et le peuple du Timor-Leste qui continueront d'assumer la responsabilité principale de la mise en place d'une nation stable et prospère, grâce notamment à des réformes institutionnelles et économiques, au développement du secteur privé et à la construction d'infrastructures et de logements et la prestation de services de santé et d'éducation. Le rapport du

Secrétaire général reconnaît cependant que nombre des facteurs sous-jacents qui ont été à l'origine de la crise de 2006 – la pauvreté, l'absence d'une véritable réforme agraire, des insuffisances dans le secteur judiciaire et la fragilité des institutions de sécurité – persistent.

Pour appuyer le renforcement des capacités nécessaires pour relever ces défis, l'Australie parachève une nouvelle stratégie quinquennale d'aide au développement pour le Timor-Leste, une stratégie qui sera davantage axée sur les priorités clairement définies par le Gouvernement du Timor-Leste lui-même. Dans le cadre de cette nouvelle stratégie, notre programme d'assistance, qui dépendra bien entendu de l'approbation du Timor-Leste, portera sans doute principalement sur la prestation de services – notamment de santé maternelle et infantile – en zone rurale; la création de perspectives de formation et d'emploi pour les jeunes gens et les jeunes filles, une tâche cruciale; l'amélioration de la sécurité alimentaire; et une assistance au renforcement des capacités des institutions et du Gouvernement du Timor-Leste lui-même.

Un fait nouveau encourageant a été les progrès réalisés dans la réforme des institutions grâce à l'aide des donateurs, notamment la création d'une commission du service public et l'adoption d'une législation en vue de créer une commission de lutte contre la corruption. Ce sont là deux réalisations marquantes.

En tant que donateur important du Timor-Leste, et conscient de l'ampleur et de la complexité de la coopération pour le développement en cours, nous attendons avec intérêt d'œuvrer en partenariat avec le Gouvernement du Timor-Leste et en coopération étroite avec d'autres partenaires, y compris l'ONU sous toutes ses formes, afin d'assurer une approche soigneusement coordonnée.

Il va de soi que la communauté internationale, sous les auspices de l'ONU, continuera à appuyer un Timor-Leste engagé sur la voie d'une gouvernance efficace et viable. Nous sommes, quant à nous, résolus à continuer à accorder un appui énergique au Timor-Leste pendant cette importante période de transition.

Pour terminer, je voudrais féliciter le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Atul Khare, non seulement pour sa contribution professionnelle – ce à quoi nous nous attendons – mais aussi pour son dévouement personnel remarquable à la

cause du Timor-Leste. Nous avons tous été les témoins d'un moment historique – la naissance de cette nouvelle nation – et M. Khare et son équipe y ont joué un rôle crucial.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Philippines.

**M. Davide** (Philippines) (*parle en anglais*) : D'emblée, Monsieur le Président, les Philippines vous félicitent pour la présidence réussie du Conseil par le Viet Nam, qui témoigne sans nul doute de votre attachement à l'héritage de la présidence réussie de l'année dernière, et vous remercient d'avoir convoqué la présente séance importante consacrée à l'examen de la situation au Timor-Leste.

Mon pays souhaite de nouveau la bienvenue au Vice-Premier Ministre José Luís Guterres et le remercie pour sa déclaration importante de ce matin. Nous remercions également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Atul Khare, pour sa présentation du rapport du Secrétaire général (S/2009/504) sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT). Une fois de plus, le Représentant spécial nous a présenté une vue d'ensemble de première main, voire un témoignage de témoin oculaire, de la façon dont l'ONU mène avec succès des opérations de maintien de la paix et de consolidation de la paix au Timor-Leste. Les Philippines notent également que le mandat de M. Khare au sein de la MINUT s'achève en décembre et reconnaissent le travail exemplaire qu'il a accompli ces trois dernières années en sa qualité de chef de la MINUT et précédemment, en qualité de Chef de cabinet et de Représentant spécial adjoint. Les Philippines lui souhaitent plein de succès dans ses activités futures.

Les Philippines s'associent à la déclaration qui sera faite par la Thaïlande au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Cependant, nous aimerions souligner certains points.

La relation spéciale qui existe entre les Philippines et le Timor-Leste et leur solidarité datent des années où le Timor-Leste était en train de se constituer. Les Philippines ont commencé à participer à ce processus en 1999 par l'envoi d'une mission d'appui humanitaire composée de 600 personnes, dans le cadre de la Force internationale au Timor oriental, et ont depuis lors continué de déployer un nombre important de personnes dans toutes les missions des Nations Unies au Timor-Leste. La majorité de nos agents de police sont à la MINUT. Les Philippines continuent de

concourir aux efforts d'édification de la nation du Timor-Leste, notamment au moyen d'accords bilatéraux d'assistance et de coopération en matière de renforcement des capacités, en collaboration avec divers groupes et institutions compétents au Timor-Leste, et elles demeurent un membre du groupe central sur le Timor-Leste.

À ce titre, les Philippines constatent avec satisfaction que dans tous les aspects relatifs à l'édification de la nation timoraise, la situation a évolué favorablement et de manière encourageante depuis la dernière séance du Conseil de sécurité consacrée à cette question tenue en février. L'un des événements les plus marquants en la matière est la célébration du dixième anniversaire de la consultation populaire dans une atmosphère de sécurité et de stabilité, qui est à porter au crédit du peuple et des institutions publiques du Timor-Leste, avec l'appui de la MINUT et de l'équipe de pays des Nations Unies. Un autre exemple est le fait que le 14 mai, la Police nationale du Timor-Leste (PNTL) a commencé à assumer de nouveau la responsabilité principale du maintien de l'ordre. La communauté internationale, par le biais de l'Organisation des Nations Unies et des bailleurs de fonds bilatéraux, doit appuyer la Police nationale du Timor-Leste et le Gouvernement timorais dans la reconstitution et le développement de la police en leur accordant une aide à long terme.

Des progrès ont été également enregistrés dans les efforts déployés en vue d'améliorer la gouvernance démocratique en créant des commissions anticorruption et de la fonction publique et en ratifiant la Convention des Nations Unies contre la corruption. Des progrès importants ont par ailleurs été accomplis dans la réalisation des objectifs prioritaires nationaux qui constituent le Pacte international pour le Timor-Leste (voir S/2008/501, par. 36). Les partenaires de développement doivent appuyer l'attachement du Gouvernement aux objectifs prioritaires afin de veiller à ce que le haut niveau de réalisation des buts fixés pour les premier et deuxième trimestres de cette année sera maintenu.

Les Philippines saluent le rôle global que la MINUT et l'équipe du pays des Nations Unies ont joué et continueront de jouer dans la promotion de la paix et du développement au Timor-Leste. Il est impératif que la communauté internationale continue d'exprimer son appui vigoureux à leur action. Un bon exemple est le fait que la Police nationale a commencé à assumer de nouveau la responsabilité principale du maintien de



l'ordre. La présence de la MINUT est toujours nécessaire pour que le transfert progressif des responsabilités de maintien de l'ordre à la Police nationale du Timor-Leste se poursuive sans heurts. Les Philippines partagent pleinement l'observation faite au paragraphe 58 du rapport du Secrétaire général selon laquelle les effectifs et la composition actuelle de la MINUT ne doivent pas être modifiés.

L'édification d'une nation n'est jamais un processus facile. Nous avons vu le Timor-Leste avancer péniblement à travers des tragédies et des victoires, dans la souffrance et la joie. Les Philippines félicitent le peuple et le Gouvernement timorais pour leur courage, leur détermination et leur foi. Leur esprit d'espoir est remarquable. Jusqu'à présent, nous pouvons dire avec certitude que vu le caractère et l'idéalisme du peuple timorais, le temps, les efforts et les ressources que la communauté internationale ont investis au Timor-Leste n'ont pas été inutiles.

L'expérience du Timor-Leste reste sans nul doute l'un des meilleurs exemples d'une opération internationale couronnée de succès grâce aux efforts conjoints et à la coopération de l'Organisation des Nations Unies, des acteurs et des partenaires régionaux. Les dirigeants timorais ont maintenu leur dynamisme s'agissant de la promotion de la démocratie et de l'état de droit, et de l'amélioration de la stabilité, de la sécurité, du développement et du progrès d'une manière durable et adaptée aux besoins du peuple timorais. Il nous appartient de leur accorder un soutien infaillible et durable afin qu'ils continuent sur cette voie. Comme dit le proverbe « Quand le seul outil dont vous disposez est un marteau, chaque problème commence à ressembler à un clou. »

**M. Sangqu** (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance. Nous remercions le Secrétaire général pour son dernier rapport en date (S/2009/504) sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT). Nous sommes également reconnaissants à M. Atul Khare, le Représentant spécial du Secrétaire général, pour l'exposé qu'il a présenté aujourd'hui. Nous saluons également la présence et la participation à la présente séance de M. Guterres, Vice-Premier Ministre du Timor-Leste.

L'Afrique du Sud se réjouit des progrès accomplis par le Timor-Leste depuis la crise de 2006. Le peuple et les dirigeants politiques du Timor-Leste se sont mobilisés pour surmonter ces événements, et ont

fait beaucoup de progrès en vue de la normalisation de la situation et du rétablissement d'une paix durable et de la stabilité dans leur pays. Nous rendons un hommage particulier aux efforts personnels et au leadership du Président Ramos-Horta. L'Afrique du Sud se félicite de l'évolution positive de la situation au Timor-Leste comme il est indiqué dans ce rapport du Secrétaire général, notamment en ce qui concerne les progrès en matière de sécurité, de dialogue et de réconciliation, ainsi que du règlement à l'amiable des problèmes des pétitionnaires et des personnes déplacées. Ma délégation appuie les efforts continus visant à promouvoir le dialogue et la réconciliation nationale aussi bien à l'échelon national que local entre les diverses parties concernées au Timor-Leste.

Nous félicitons le Gouvernement et le peuple timorais à l'occasion de cette étape importante qu'est la célébration du dixième anniversaire de la consultation populaire, comme indiqué au paragraphe 3 du rapport. Ma délégation trouve également encourageant que la plupart des problèmes nationaux les plus importants, comme le problème des pétitionnaires et des personnes déplacées, aient été réglés à l'amiable, et se réjouit des efforts consentis par le Gouvernement timorais pour régler les problèmes non résolus.

L'Afrique du Sud souligne qu'il importe d'adopter une approche globale et exhaustive dans l'évaluation et la réforme du secteur de la sécurité au Timor-Leste, avec l'appropriation totale de ce processus par le pays. Nous encourageons le Gouvernement du Timor-Leste à continuer d'intensifier et d'améliorer ses efforts en vue de donner plus de corps à la politique nationale de sécurité. Ma délégation réaffirme également son soutien à la protection et à la promotion de la gouvernance démocratique, des droits de l'homme et de la justice au Timor-Leste. Nous appuyons les efforts croissants faits pour renforcer les institutions chargées de la justice et de la sécurité du pays. Dans ce contexte, nous notons avec plaisir la reprise en main progressive des responsabilités de maintien de l'ordre par la Police nationale dans certains districts.

Nous sommes d'avis que, vu les progrès appréciables déjà accomplis au Timor-Leste, le peuple timorais, en partenariat avec la communauté internationale, doit se concentrer à présent sur le développement économique du pays. La paix doit être soutenue par le développement. Par conséquent, nous appuyons les mesures prises pour le Gouvernement timorais afin d'améliorer davantage l'éducation et la

santé de base et de consolider le développement rural. Les partenaires bilatéraux et multilatéraux doivent adapter leur appui et leurs programmes aux stratégies et priorités de développement du Gouvernement.

Je tiens à terminer en rendant hommage à M. Atul Khare pour l'excellent travail accompli à la MINUT et, surtout, pour son dévouement au peuple timorais. Nous tenons à le féliciter du travail précieux accompli par la MINUT sous sa direction.

L'Afrique du Sud, de concert avec d'autres partenaires, est prête à collaborer avec la communauté internationale pour aider le peuple timorais dans son effort de consolidation des progrès qu'il a accomplis jusqu'à présent. Nous sommes convaincus que le Timor-Leste ne réussira que dans la mesure où la communauté internationale lui fournira l'appui politique et les ressources dont il a tant besoin pour son développement.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Khare pour qu'il réagisse aux observations qui ont été faites.

**M. Khare** (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier sincèrement tous les orateurs pour leur très fort appui aux observations figurant dans le rapport du Secrétaire général, en particulier au sujet des effectifs et de la composition actuelle de la MINUT qui ne doivent pas être modifiés en attendant les recommandations de la mission d'évaluation technique, qui seront utiles pour la formulation de propositions de modifications éventuelles qui figureront dans le prochain rapport du Secrétaire général en février 2010.

Plusieurs orateurs ont également réitéré la recommandation du Secrétaire général tendant à ce que les civils exercent un plus grand contrôle sur les F-FDTL et la PNTL et que l'on délimite leurs responsabilités et leurs rôles respectifs. Je tiens à

assurer le Conseil de sécurité que les autorités timoraises sont conscientes de ces besoins et que la MINUT – et, en fait, l'ensemble du système des Nations Unies – continuera de les aider à mettre en œuvre ces deux recommandations.

Je suis également reconnaissant du soutien ferme à l'observation faite par le Secrétaire général au sujet de la nécessité de renforcer l'état de droit, de promouvoir une plus grande transparence et de lutter contre l'impunité. J'ai de nouveau le plaisir d'informer le Conseil que les autorités timoraises sont déterminées à cet égard, de même que l'ONU est déterminée à appuyer les efforts du Timor-Leste en matière de transparence et de renforcement de l'état de droit.

Je suis aussi ravi de constater plusieurs signes montrant que tous les États Membres continuent d'apporter un appui bilatéral et multilatéral au Timor-Leste. Je tiens à assurer le Conseil que l'ONU continuera de travailler avec ces partenaires bilatéraux et multilatéraux pour veiller à ce que, sous la direction du Gouvernement et des autorités du Timor-Leste, la population dispose des ressources nécessaires pour mener à bien le développement socioéconomique, la réforme du secteur de la sécurité, le renforcement de l'état de droit et la promotion de la gouvernance démocratique.

Pour terminer, je tiens à dire à quel point ces aimables paroles qui m'ont été adressées, ainsi qu'à mon équipe, m'ont touché.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

*La séance est levée à 13 h 5.*